

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le 31 décembre 2012 et 2011

## Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

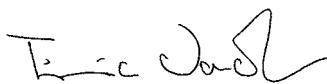
La responsabilité des états financiers consolidés contenus dans le présent rapport annuel incombe à la direction. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière. Au besoin, la direction a porté des jugements et fait des estimations sur l'issue de faits et d'opérations, en tenant compte de leur importance relative. La direction est aussi responsable de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel ainsi que de leur concordance, s'il y a lieu, avec ceux présentés dans les états financiers consolidés.

La Société maintient un système de contrôles internes qui lui procure l'assurance raisonnable que ses registres financiers sont fiables et que son actif est protégé de manière adéquate. Les états financiers consolidés ont été audités par PricewaterhouseCoopers LLP, les auditeurs indépendants de la Société, qui ont émis leur rapport.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est secondé pour ce faire par le comité d'audit, dont tous les quatre membres sont des administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre de temps à autre les membres de la direction et les auditeurs indépendants afin d'examiner les états financiers et tout élément se rapportant à l'audit. Les auditeurs indépendants de la Société peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit. Les états financiers consolidés ont été examinés par le comité d'audit, qui en a recommandé l'approbation au conseil d'administration.



Brian McManus  
Le président et  
chef de la direction



Éric Vachon, CPA, CA  
Le premier vice-président et  
chef des finances

Saint-Laurent (Québec)  
Le 21 mars 2013

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Stella-Jones Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Stella-Jones Inc. et de ses filiales, qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2012 et 2011 et les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## **Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Stella-Jones Inc. et de ses filiales au 31 décembre 2012 et 2011, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*<sup>1</sup>

Montréal (Québec)

Le 21 mars 2013

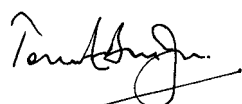
---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A119714

	Note	2012 \$	2011 \$
<b>Actif</b>			
<b>Actif courant</b>			
Trésorerie	10	14 000	—
Débiteurs	5	89 563	76 511
Instruments financiers dérivés	19	—	349
Stocks	6	413 400	243 590
Frais payés d'avance		10 014	8 348
Impôts sur le résultat à recouvrer		7 886	1 721
		<b>534 863</b>	330 519
<b>Actif non courant</b>			
Immobilisations corporelles	7	189 028	119 441
Immobilisations incorporelles	8	93 105	71 062
Goodwill	8	135 834	91 720
Instruments financiers dérivés	19	198	—
Autres actifs	9	2 835	4 314
		<b>955 863</b>	617 056
<b>Passif et capitaux propres</b>			
<b>Passif courant</b>			
Dette bancaire	10	14 000	2 585
Comptes créditeurs et charges à payer	11	65 836	43 693
Instruments financiers dérivés	19	—	171
Partie courante de la dette à long terme	12	6 358	1 465
Partie courante des provisions et autres passifs à long terme	13	3 862	9 418
		<b>90 056</b>	57 332
<b>Passif non courant</b>			
Dette à long terme	12	343 250	178 629
Passifs d'impôt différé	16	38 809	43 417
Provisions et autres passifs à long terme	13	8 297	2 117
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	17	4 774	2 271
Instruments financiers dérivés	19	1 926	1 378
		<b>487 112</b>	285 144
<b>Capitaux propres</b>			
Capital-actions	14	210 636	131 272
Surplus d'apport		1 229	1 342
Résultats non distribués		264 211	201 268
Cumul des autres éléments du résultat global		(7 325)	(1 970)
		<b>468 751</b>	331 912
		<b>955 863</b>	617 056

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,



Tom A. Bruce Jones, C.B.E.  
 Administrateur



George J. Bunze, CPA, CMA  
 Administrateur

**Cumul des autres éléments du résultat global**

	Capital- actions \$	Surplus d'apport \$	Résultats non distribués \$	Impact de la conversion de devise étrangère \$	Conversion des dettes à long terme désignées comme éléments de couverture nets \$	Pertes sur couverture de flux de trésorerie non réalisées \$	Total \$	Capitaux propres \$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	131 272	1 342	201 268	(2 239)	1 046	(777)	(1 970)	331 912
<b>Résultat global</b>								
Résultat net de l'exercice	—	—	73 070	—	—	—	—	73 070
Autres éléments du résultat global	—	—	(30)	(6 711)	1 731	(375)	(5 355)	(5 385)
<b>Résultat global de l'exercice</b>	—	—	73 040	(6 711)	1 731	(375)	(5 355)	67 685
Dividendes sur les actions ordinaires	—	—	(10 097)	—	—	—	—	(10 097)
Régime d'options d'achats d'actions	719	—	—	—	—	—	—	719
Levée d'options sur actions	—	(231)	—	—	—	—	—	(231)
Émission d'actions ordinaires (Note 4)	78 202	—	—	—	—	—	—	78 202
Régime d'achat d'actions des employés	443	—	—	—	—	—	—	443
Rémunération fondée sur des actions	—	118	—	—	—	—	—	118
	79 364	(113)	(10 097)	—	—	—	—	69 154
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	210 636	1 229	264 211	(8 950)	2 777	(1 152)	(7 325)	468 751

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**Cumul des autres éléments du résultat global**

	Capital- actions \$	Surplus d'apport \$	Résultats non distribués \$	Impact de la conversion de devise étrangère \$	Conversion des dettes à long terme désignées comme éléments de couverture nets \$	Pertes sur couverture de flux de trésorerie non réalisées \$	Total \$	Capitaux propres \$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	130 229	1 376	155 636	(8 471)	2 243	(911)	(7 139)	280 102
<b>Résultat global</b>								
Résultat net de l'exercice	—	—	55 709	—	—	—	—	55 709
Autres éléments du résultat global	—	—	(2 105)	6 232	(1 197)	134	5 169	3 064
<b>Résultat global de l'exercice</b>	—	—	53 604	6 232	(1 197)	134	5 169	58 773
Dividendes sur les actions ordinaires	—	—	(7 972)	—	—	—	—	(7 972)
Régime d'options d'achat d'actions	655	—	—	—	—	—	—	655
Levée d'options sur actions	—	(255)	—	—	—	—	—	(255)
Régime d'achat d'actions des employés	388	—	—	—	—	—	—	388
Rémunération fondée sur des actions	—	221	—	—	—	—	—	221
	1 043	(34)	(7 972)	—	—	—	—	(6 963)
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	131 272	1 342	201 268	(2 239)	1 046	(777)	(1 970)	331 912

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

	Note	2012 \$	2011 \$
<b>Ventes</b>		<b>717 494</b>	640 148
<b>Charges</b>			
Coût des ventes		<b>565 668</b>	515 286
Frais de vente et d'administration		<b>42 543</b>	35 835
Autres pertes (gains), montant net		<b>(313)</b>	1 059
	15	<b>607 898</b>	552 180
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>109 596</b>	87 968
<b>Charges financières</b>			
Intérêts sur la dette à long terme		<b>8 319</b>	6 777
Autres intérêts		—	1 262
		<b>8 319</b>	8 039
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>101 277</b>	79 929
<b>Charge (économie) d'impôts sur le résultat</b>			
Exigibles	16	<b>30 486</b>	23 147
Différés	16	<b>(2 279)</b>	1 073
		<b>28 207</b>	24 220
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>73 070</b>	55 709
<b>Résultat de base par action ordinaire</b>	14	<b>4,54</b>	3,49
<b>Résultat dilué par action ordinaire</b>	14	<b>4,53</b>	3,48

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

	2012	2011
	\$	\$
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>73 070</b>	55 709
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
<b>Éléments qui pourraient être subséquentement reclassés au résultat net</b>		
Variation nette des gains (pertes) à la conversion des états financiers des établissements étrangers	<b>(6 711)</b>	6 232
Variation des gains (pertes) à la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers	<b>1 708</b>	(1 211)
Impôt sur la variation des gains (pertes) à la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers	<b>23</b>	14
Variation des gains (pertes) sur la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	<b>(528)</b>	178
Impôt sur la variation des gains (pertes) sur la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	<b>153</b>	(44)
<b>Éléments qui ne seront pas subséquentement reclassés au résultat net</b>		
Variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	<b>(53)</b>	(2 784)
Impôt sur la variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	<b>23</b>	679
	<b>(5 385)</b>	3 064
<b>Résultat global</b>	<b>67 685</b>	58 773

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

	Note	2012 \$	2011 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>			
<b>Activités opérationnelles</b>			
Résultat net de l'exercice		73 070	55 709
Ajustements pour			
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles		5 312	4 523
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles		5 393	4 192
Désactualisation des intérêts		739	1 239
Réévaluation d'actifs suite à l'acquisition par étapes de Kanaka		(1 623)	—
Perte à la cession d'immobilisations corporelles		2 597	505
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi		(330)	(1 965)
Rémunération fondée sur des actions		118	221
Dépréciation d'actifs		—	2 206
Charges financières		8 319	8 039
Impôts sur le résultat		30 486	23 147
Impôts sur le résultat différés		(2 279)	1 073
Provision pour unités d'actions inaccessibles		(729)	747
Autres		(276)	(9)
		<b>120 797</b>	<b>99 627</b>
Variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie et autres			
Débiteurs		32 220	(11 968)
Stocks		(60 076)	(30 204)
Frais payés d'avance		(205)	(3 408)
Impôts sur le résultat à recouvrer		(284)	(79)
Comptes créditeurs et charges à payer		(15 196)	6 153
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		(496)	(270)
Provisions et autres passifs à long terme		(4 541)	3 359
		<b>(48 578)</b>	<b>(36 417)</b>
Intérêts versés		(7 202)	(8 594)
Impôts payés sur le résultat		(36 501)	(21 822)
		<b>28 516</b>	<b>32 794</b>
<b>Activités de financement</b>			
Diminution de la dette bancaire		(7 085)	(4 792)
Augmentation des coûts de financement différés		(849)	(122)
Augmentation de la dette à long terme		174 550	98 286
Remboursement de la dette à long terme		(70 163)	(80 108)
Ententes de non-concurrence à payer		(1 296)	(1 218)
Dividendes sur les actions ordinaires		(10 097)	(7 972)
Produits de l'émission d'actions ordinaires		78 481	788
		<b>163 541</b>	<b>4 862</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Diminution (augmentation) des autres actifs		334	(459)
Acquisition d'entreprises	4	(167 284)	(29 015)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(471)	(658)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(14 790)	(7 834)
Produit de la cession d'actifs		4 154	310
		<b>(178 057)</b>	<b>(37 656)</b>
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice</b>		<b>14 000</b>	<b>—</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>		<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>14 000</b>	<b>—</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



## 1 NATURE DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Stella-Jones Inc. (la « Société ») œuvre en Amérique du Nord dans la production et la commercialisation de produits industriels en bois traité sous pression, et elle se spécialise dans la fabrication de traverses de chemin de fer, de poutres et de poteaux en bois pour servir les entreprises de services publics dans les domaines de l'électricité et des télécommunications. La Société fabrique le produit de préservation du bois, la créosote, et d'autres produits à base de goudron de houille, et offre également à l'industrie ferroviaire des services de collecte et de disposition de traverses usagées. La Société offre également des produits de bois traité au marché résidentiel et des services personnalisés aux détaillants et aux grossistes en vue d'applications extérieures. Ses autres principaux produits comprennent des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour les fondations, du bois de construction, des glissières de sécurité pour les autoroutes et du bois traité pour des ponts. La Société possède des usines de traitement et des installations d'écorçage de poteaux au Canada et aux États-Unis, et elle vend ses produits principalement dans ces deux pays. Son siège social est situé au 3100 boulevard de la Côte-Vertu, à Saint-Laurent, au Québec (Canada). La Société est constituée selon la Loi canadienne sur les sociétés par actions et ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole SJ.

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

### Mode de présentation

La Société établit ses états financiers selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 21 mars 2013.

### Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne les instruments financiers dérivés et certains passifs à long terme qui sont évalués à la juste valeur.

### Périmètre de consolidation

#### a) Filiales

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive. Les filiales en importance sont les suivantes : Guelph Utility Pole Company Ltd., I.P.B. – W.P.I. International Inc., 4552822 Canada Inc., 4552831 Canada Inc., Stella-Jones Canada Inc., Stella-Jones U.S. Holding Corporation (« SJ Holding »), Stella-Jones Corporation (« SJ Corp »), Stella-Jones U.S. Finance Corporation et Canadalux S.à.r.l. Les filiales SJ Holding, SJ Corp, Stella-Jones U.S. Finance Corporation et Canadalux S.à.r.l. sont considérées comme des établissements étrangers ayant une monnaie fonctionnelle différente de celle de la Société.

Suite à l'acquisition de McFarland Cascade Holdings, Inc. (« MCHI »), le 30 novembre 2012 (Note 4), en plus de MCHI, la Société a ajouté les filiales en importance suivantes, considérées comme des établissements étrangers ayant une monnaie fonctionnelle différente de celle de la Société: Electric Mills Wood Preserving LLC, Shelby County Forest Products L.L.C., Cascade Pole and Lumber Company, McFarland Cascade Pole & Lumber Company, L. D. McFarland Company, Limited et Forest Products Research Laboratory, LLC. Également dans le cadre de l'acquisition de MCHI, la Société a ajouté les filiales en importance canadiennes suivantes : Selkirk Forest Products Company, MCP Acquisition Holdings Ltd., Kanaka Creek Pole Company Limited (« Kanaka ») et Selkirk Timber Company.

Les filiales sont toutes des entités que la Société contrôle parce qu'elle a le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles et qu'elle y détient généralement une participation qui lui confère plus de la moitié des droits de vote. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui peuvent actuellement être exercés ou convertis sont pris en compte pour évaluer si la Société contrôle une autre entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle et cessent de l'être dès que la Société cesse de détenir le contrôle.

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Périmètre de consolidation (suite)

#### a) Filiales (suite)

L'acquisition des filiales de la Société est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée lors de l'acquisition d'une filiale consiste en la juste valeur des actifs transférés, des passifs pris en charge et des parts de capitaux propres émises par le groupe. La contrepartie transférée inclut également la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges pour les périodes au cours desquelles les coûts sont engagés. Les actifs identifiables acquis ainsi que les passifs et les passifs éventuels pris en charge lors de l'acquisition d'une filiale sont évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'excédent de l'ensemble de la contrepartie transférée, de la juste valeur de toute participation ne donnant pas le contrôle de la société acquise et la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans la société acquise sur la juste valeur des actifs nets identifiables et des passifs pris en charge est comptabilisé dans le goodwill. Si le coût d'acquisition est moins élevé que la juste valeur de l'actif net de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement dans le compte consolidé de résultat. Les opérations et les soldes intersociétés ainsi que les profits non réalisés découlant d'opérations entre sociétés sont éliminés. Les pertes non réalisées sont aussi éliminées. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées lorsque cela a été nécessaire pour les rendre conformes aux méthodes adoptées par la Société.

#### b) Coentreprises

En raison de l'acquisition de MCHI, la participation de la Société dans Kanaka a augmenté à 100 %. Jusqu'au 30 novembre 2012, les états financiers consolidés de la Société comprenaient les comptes liés à une participation de 50 % dans Kanaka, une coentreprise qui était comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Une coentreprise est une entité dans laquelle la Société détient une participation à long terme et sur laquelle elle exerce, conjointement, un contrôle sur les décisions stratégiques, financières et opérationnelles, un contrôle qu'elle partage avec un ou plusieurs coentrepreneurs en vertu d'un accord contractuel.

### Conversion des monnaies étrangères

#### a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société.

#### b) Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date des transactions. Les ventes et les charges libellées en monnaie étrangère sont converties au cours moyen mensuel. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture. Les différences de conversion découlant du règlement de transactions en monnaie étrangère et de la conversion des actifs et des passifs monétaires qui ne sont pas libellés dans la monnaie fonctionnelle sont comptabilisées dans le compte de résultat, au poste « Autres pertes (gains), montant net », à l'exception des couvertures de flux de trésorerie admissibles qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et différées dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ».

Les actifs et les passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Les écarts de change résultant de la conversion de devise sont comptabilisés dans le compte consolidé de résultat, à l'exception des écarts de change résultant de la conversion de placements disponibles à la vente et des écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net, qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Conversion des monnaies étrangères (suite)

- b) Transactions en monnaies étrangères (suite)  
Les actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût sont convertis au cours de change historique.
- c) Activités à l'étranger  
Les états financiers des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture dans le cas des actifs et des passifs, et au cours moyen de l'exercice, dans le cas des ventes et des charges. Les différences de conversion sont comptabilisées dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ».
- d) Couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers  
Les écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global pour autant que la couverture soit efficace et sont présentés dans les capitaux propres. Si la couverture se révèle inefficace, ces écarts de change sont comptabilisés dans le compte consolidé de résultat. Lors de la sortie de l'élément couvert d'un investissement étranger (la filiale), le montant cumulé comptabilisé dans les capitaux propres doit être reclassé au compte consolidé de résultat et faire partie du profit ou de la perte résultant de la sortie.

### Constatation des ventes

Les revenus provenant de la vente de produits et de services sont constatés lorsque l'entité a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, que l'entité ne continue ni à être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés, que le montant des revenus peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entité et que les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable. Les revenus sont présentés, déduction faite des rabais et des ristournes, des retours et des provisions pour retours ainsi que des réclamations pour produits endommagés.

La Société prend part à des ententes où sont offerts séparément des services d'approvisionnement de traverses non traitées et de traitement de traverses. Ces services comprennent principalement l'approvisionnement, le dimensionnement, l'inspection et le traitement de traverses de chemin de fer pour lesquelles la vente est constatée lorsque les services sont rendus, selon l'entente contractuelle. Les ventes provenant de l'approvisionnement, du dimensionnement et de l'inspection des traverses de chemin de fer non traitées peuvent être reconnues soit au moment de la vente des traverses ou soit au moment où les services de traitement sont rendus, selon l'entente contractuelle. Les ventes provenant du traitement sont constatées lorsque les services de traitement sont rendus ou lorsque les traverses sont expédiées. Selon certaines ententes, le client fournit les traverses non traitées, et la Société offre tous les autres services. La Société capitalise les dépenses engagées pour rendre les services et les renverse au coût des ventes au même moment où les ventes correspondantes sont constatées.

La Société récolte également des billots en fonction des permis de coupe dans le cadre de son processus d'approvisionnement en matières premières destinées à la transformation en poteaux destinés aux sociétés de services publics. Les billots qui ne satisfont pas aux normes de qualité requises pour les poteaux destinés aux sociétés de services publics sont régulièrement récoltés et vendus à des tiers. Les revenus provenant de la vente de billots qui ne satisfont pas aux normes de qualité sont compris dans le coût des poteaux vendus parce qu'ils font partie des produits dérivés liés aux activités d'approvisionnement en matières premières de la Société. Les ventes de billots qui ne satisfont pas aux normes de qualité ont totalisé 14 938 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 (11 493 \$ en 2011).

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des fonds en caisse, des soldes bancaires et de placements à court terme très liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Débiteurs

Les débiteurs représentent les montants que doivent les clients en contrepartie des produits vendus ou pour des services rendus dans le cadre de l'activité courante. Les débiteurs sont classés comme actifs courants si le paiement est exigible dans un an, tout au plus. Les débiteurs sont initialement comptabilisés à la juste valeur et, par la suite, mesurés au coût après amortissement, déduction faite de la provision pour créances douteuses.

### Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette. Les produits finis sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette et comprennent les coûts des matières premières et de la main-d'œuvre directe et les frais généraux de fabrication. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts d'emprunt engagés au cours de la période de construction, diminué du cumul des amortissements. La Société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties principales et amortit séparément chacune de ses parties. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en utilisant des taux basés sur la durée d'utilité estimative des actifs.

	Durée d'utilité
Immeubles	de 7 à 60 ans
Équipements de production	de 5 à 60 ans
Équipement d'anti-pollution	de 10 à 60 ans
Matériel roulant	de 3 à 15 ans
Matériel de bureau	de 2 à 10 ans

Les routes sont comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats selon la proportion des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs à couper dans la zone autorisée desservie par la route, puis portés en diminution du coût historique.

Les valeurs résiduelles et la durée d'utilité des immobilisations corporelles sont revues à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et ajustées, le cas échéant.

### Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés sont incorporés dans le coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour l'utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés au titre des charges d'intérêts dans le compte consolidé de résultat de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont constatées au coût et amorties sur leur durée d'utilité. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont enregistrées au coût et ne sont pas amorties. Le mode d'amortissement ainsi que l'estimation de la durée d'utilité des immobilisations incorporelles sont révisés sur une base annuelle.

	Mode	Durée d'utilité
Relations clients	Amortissement linéaire	de 5 à 10 ans
Relations clients	Amortissement dégressif	10 % à 15 %
Ententes de non-concurrence	Amortissement linéaire	de 3 à 6 ans
Enregistrement de la créosote	—	Indéterminée

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Immobilisations incorporelles (suite)

Les coûts du bois sur pied sont comptabilisés au coût, diminué du cumul des amortissements fondé sur les volumes de bois coupé. Au Canada, la Société détient des droits de coupe perpétuels pour lesquels les coûts de planification et de préparation de sites géographiques précis sont capitalisés jusqu'au début des récoltes. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction du pourcentage des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs de bois devant être coupé sur les sites identifiés.

Les droits de coupe sont comptabilisés au coût, diminué du cumul des amortissements fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction du pourcentage des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs sur une période de 40 ans, puis portés en diminution du coût historique.

L'enregistrement de la créosote est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent une dépréciation possible.

### Goodwill

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée sur la juste valeur de la quote-part de la Société des actifs nets identifiables, des passifs et des passifs éventuels de la société acquise et de la juste valeur de la participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise à la date d'acquisition. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel; il est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas reprises. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») ou aux groupes d'UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises ayant créé le goodwill.

### Dépréciation

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur de l'actif, diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité. La Société évalue, sauf pour le goodwill, les pertes de valeur qui pourraient faire l'objet de reprises lorsque les événements ou les circonstances le justifient.

#### Actifs non financiers

Les actifs non financiers à durée d'utilité déterminée, comme les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs non courants qui ne sont pas amortis font l'objet d'un test de dépréciation annuel. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (soit la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT concerné). La perte de valeur comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. Pour les besoins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés de manière à former le plus petit regroupement identifiable qui génère des flux de trésorerie indépendants de ceux générés par d'autres actifs (UGT). Les actifs non financiers autres que le goodwill qui ont subi une dépréciation font l'objet d'un examen en vue d'une reprise possible à chaque date de clôture.

#### Goodwill

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux UGT, qui représentent le niveau le plus bas auquel la direction fait le suivi du goodwill et qui ne sont pas à un niveau plus élevé qu'un secteur opérationnel. Le goodwill est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises ayant créé le goodwill.

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Contrats de location

La Société loue certaines immobilisations corporelles.

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location simple. Les paiements dans le cadre d'un contrat de location simple, déduction faite de tout incitatif à la location reçu du bailleur, sont passés en charges dans le compte consolidé de résultat sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

Les contrats de location d'immobilisations corporelles aux termes desquels la Société conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont capitalisés au début de la location à la juste valeur de l'immobilisation corporelle louée ou à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, selon la moins élevée des deux.

Les paiements au titre de la location-financement sont ventilés entre le passif et la charge financière de manière à maintenir un taux constant sur le solde du passif. Les obligations correspondantes au titre de la location, déduction faite des charges financières, sont prises en compte dans la dette à long terme. La partie des frais financiers correspondant aux intérêts est comptabilisée en charges dans le compte consolidé de résultat sur la durée du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde du passif pour chaque période.

Le montant amortissable d'un actif loué est réparti sur chaque période comptable de la période d'utilisation escomptée sur une base systématique et cohérente avec la politique d'amortissement appliquée par la Société aux actifs amortissables dont elle est la propriétaire. Si l'on a la certitude raisonnable que la Société deviendra la propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, la période d'utilisation attendue est la durée d'utilité de l'actif, sinon l'actif est amorti sur la plus courte des durées entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

### Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants sont classés comme actifs détenus en vue de la vente si leur valeur comptable peut être recouvrée principalement dans le cadre d'une opération de vente et qu'une vente est hautement probable. Ils sont inscrits au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente lorsque leur valeur comptable peut être recouvrée principalement dans le cadre d'une opération de vente plutôt que par utilisation continue.

### Provisions

Les provisions relatives au reboisement et à la restauration de sites, ainsi que les autres provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable. Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie de la dépense nécessaire à l'extinction d'une provision sera remboursée par une autre partie, le remboursement doit être inscrit comme un actif distinct à l'état consolidé de la situation financière seulement si l'entité a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation. Cette valeur actualisée est établie au moyen d'un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. L'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est comptabilisée dans les « Charges financières ».

La Société considère comme partie courante des provisions une obligation dont le règlement est prévu à l'intérieur des 12 prochains mois.

### Obligations liées au reboisement

Le *Forest Act* (Colombie-Britannique) et le *Forests Act* (Alberta) exigent que le secteur forestier assume les coûts de reboisement dans certaines zones de coupe autorisées. Par conséquent, la Société comptabilise les coûts de reboisement à une valeur qui correspond à sa meilleure estimation, soit la juste valeur des coûts de reboisement pour la période au cours de laquelle le bois est coupé, la juste valeur du passif étant déterminée par rapport à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs. Les coûts de reboisement sont inscrits dans les coûts de production courants.

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Provisions (suite)

#### Obligations liées à la restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites sont liées à la valeur actualisée des dépenses futures estimatives associées aux obligations de restauration de certaines propriétés. La Société examine régulièrement les dépenses estimatives futures liées à la restauration de sites et comptabilise les révisions et les charges de désactualisation relatives aux obligations actuelles au poste « Frais de vente et d'administration », au compte consolidé de résultat.

L'obligation est réévaluée, à chaque date de clôture, pour tenir compte des changements des taux d'actualisation et de l'estimation des montants, de la durée et des coûts du travail devant être effectué.

### Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les impôts sont comptabilisés dans le compte consolidé de résultat sauf s'ils se rapportent à des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

#### Impôts exigibles

La charge d'impôts exigibles est établie d'après le résultat de la période visée après ajustement pour tenir compte des éléments qui ne sont pas imposables ou pas déductibles. Les ajustements de charges d'impôts sont également enregistrés dans la charge d'impôts exigibles. Les impôts exigibles sont calculés selon les taux d'imposition régis par des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. La direction revoit périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard des situations pour lesquelles les règlements fiscaux applicables prêtent à interprétation. Au besoin, des provisions sont inscrites en fonction des montants qui devraient être payés aux autorités fiscales. Durant l'exercice, le calcul de la provision d'impôt est basée sur une estimation du taux annuel.

#### Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable au titre des différences temporelles survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. Les impôts différés sont calculés sur une base non actualisée aux taux d'imposition régis par des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif d'impôt sera réalisé ou le passif d'impôt réglé. Un actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable qu'il sera recouvré.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont classés dans l'actif et le passif non courant.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser un actif d'impôt exigible avec un passif d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur différentes entités imposables là où ces dernières ont l'intention de régler le montant net.

Des actifs et des passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés pour les différences temporelles générées par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif acquis dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises.

### Avantages postérieurs à l'emploi

#### Programme d'avantages postérieurs à l'emploi

Le coût des avantages futurs gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses économiques et démographiques les plus probables de la direction.

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

La Société offre un programme d'avantages postérieurs à l'emploi à certains retraités. Pour avoir droit à ces avantages, l'employé doit habituellement demeurer en service jusqu'à l'âge de la retraite et travailler durant une période minimale. Les coûts prévus de ces avantages sont comptabilisés à partir de la date à laquelle les services rendus par le membre du personnel ont commencé à générer des droits à prestations en vertu du régime jusqu'à la date à laquelle des services supplémentaires rendus par le membre du personnel ne généreront pas un montant significatif de droits à prestations supplémentaires. Les écarts actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience et des changements d'hypothèses actuarielles sont imputés ou portés au crédit des autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

#### Régimes de retraite à prestations définies

La Société comptabilise les obligations et les coûts connexes des régimes de retraite à prestations définies, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées et les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement des placements, l'indexation des salaires, l'âge de retraite des employés et les taux d'actualisation relatifs aux obligations. Aux fins du calcul du rendement attendu des actifs du régime, ces derniers sont évalués à la juste valeur du marché. Les coûts des services passés découlant des modifications au régime sont comptabilisés au compte de résultat, sauf si les changements au régime de retraite sont conditionnels à ce que les employés demeurent en service pour une période déterminée (période d'acquisition). Dans ce cas, le coût des services passés est amorti linéairement sur la période d'acquisition.

Les écarts actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience et des changements d'hypothèses actuarielles sont imputés ou portés au crédit des autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés immédiatement aux résultats non distribués, sans être recyclés aux comptes consolidés de résultat des périodes suivantes.

### Rémunération et autres paiements fondés sur des actions

La Société gère des régimes de rémunération fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres ou en trésorerie, aux termes desquels elle reçoit des services des employés en contrepartie d'instruments de capitaux propres de la Société ou de paiements en trésorerie.

#### Rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres

La Société comptabilise les options sur actions attribuées à des membres du personnel selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la charge de rémunération pour les options attribuées est évaluée à la juste valeur à la date de l'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes, et elle est comptabilisée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits des options attribuées, le crédit correspondant étant porté au surplus d'apport. Chaque tranche d'une attribution de rémunération fondée sur des actions dont l'acquisition est graduelle est considérée comme une attribution distincte assortie d'une date d'acquisition et d'une juste valeur différentes. Toute contrepartie payée lors de l'exercice des options sur actions est créditée au capital-actions ainsi que la charge de rémunération précédemment comptabilisée au surplus d'apport.

#### Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie

La Société a des unités d'actions incessibles et elle évalue le passif engagé et la charge de rémunération à la juste valeur au moyen du modèle d'évaluation de Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat sur les périodes d'acquisition des droits. Jusqu'au règlement du passif, sa juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux comptes consolidés de résultat.

### Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés, et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à échéance.



## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Instruments financiers (suite)

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état consolidé de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes selon les fins pour lesquelles elle a acquis les instruments :

- a) Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net : Un actif ou un passif financier est classé dans cette catégorie s'il est acquis ou contracté principalement en vue d'être vendu ou racheté dans un proche avenir. Les dérivés sont aussi classés dans cette catégorie sauf s'ils sont désignés comme couvertures. Les swaps de taux d'intérêt et les contrats de change à terme sont les seuls instruments financiers dérivés détenus par la Société et ils sont désignés comme couvertures des flux de trésorerie (voir e) ci-dessous).

Les instruments financiers classés dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur et ultérieurement évalués aussi à la juste valeur. Les coûts de transactions sont passés en charges dans le compte consolidé de résultat. Les gains et les pertes résultant des variations de la juste valeur sont présentés dans le compte consolidé de résultat avec les autres gains et pertes, dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont classés comme courants sauf pour la partie classée comme non courante que l'entité s'attend à recouvrer ou à régler plus de 12 mois après la date de clôture.

- b) Placements disponibles à la vente : Les placements disponibles à la vente sont les instruments financiers non dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou qui ne sont classés dans aucune des autres catégories.

Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transactions et ultérieurement évalués à la juste valeur. Les gains ou les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les placements disponibles à la vente sont classés comme non courants, sauf si le placement vient à échéance dans les 12 mois ou si la direction prévoit s'en départir dans les 12 mois.

Les produits d'intérêts provenant des placements disponibles à la vente sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisés dans les produits d'intérêts, dans le compte consolidé de résultat. Les dividendes sur les instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés au résultat dans les autres gains et pertes dès qu'est établi le droit de la Société d'en recevoir le paiement. Lorsqu'un placement disponible à la vente est vendu ou déprécié, le montant cumulé des gains ou pertes est transféré du cumul des autres éléments du résultat global au compte consolidé de résultat, et intégré aux autres gains et pertes.

- c) Prêts et créances : Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances de la Société se composent de débiteurs et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et ils sont inclus dans l'actif courant en raison de la courte durée à courir jusqu'à leur échéance.

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la Société s'attend à recevoir, moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué d'une provision pour pertes de valeur, si nécessaire.

- d) Passifs financiers au coût amorti : Les passifs financiers au coût amorti comprennent les comptes créditeurs et charges à payer, la dette bancaire et la dette à long terme. Les comptes créditeurs et charges à payer sont initialement comptabilisés au montant devant être payé moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, les comptes créditeurs et charges à payer sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La dette bancaire et la dette à long terme sont initialement comptabilisées à la juste valeur, après déduction des coûts de transactions engagés, et elles sont ultérieurement évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Instruments financiers (suite)

Les passifs financiers sont classés dans le passif courant si le paiement est exigible dans les 12 mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif non courant.

- e) Instruments financiers dérivés : La Société se sert de dérivés sous la forme de swaps de taux d'intérêt pour gérer les risques liés à ses emprunts à taux variable et de contrats de change à terme afin de limiter son exposition aux variations du dollar américain. Tous les dérivés classés comme détenus à des fins de transaction sont présentés à l'état consolidé de la situation financière et classés comme des éléments courants ou non courants selon les modalités contractuelles de l'instrument, et les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont inclus au compte consolidé de résultat. Tous les dérivés se qualifiant pour la comptabilité de couverture sont présentés à l'état consolidé de la situation financière et classés comme des éléments courants ou non courants selon les modalités contractuelles de l'instrument, et les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont inclus dans les autres éléments du résultat global.

### Transactions de couverture

La Société conclut des contrats de change à terme afin de limiter son exposition au risque de variation des flux de trésorerie liés aux ventes en dollars américains. Elle conclut également des swaps de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des variations de taux d'intérêt sur son endettement à court terme et sa dette à long terme. Ces contrats sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie à des fins comptables et ne sont pas désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les instruments financiers dérivés effectifs détenus à des fins de couverture des flux de trésorerie sont constatés à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur liées à la partie efficace de la couverture sont constatées dans les autres éléments du résultat global. Les variations de la juste valeur liées à la partie non efficace de la couverture sont immédiatement portées au compte consolidé de résultat. Les variations de la juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt constatées dans les autres éléments du résultat global sont reclassées aux postes « Ventes » et « Intérêts sur la dette à long terme », respectivement, du compte consolidé de résultat des périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le résultat.

Lorsqu'un instrument dérivé n'est pas admissible à titre de couverture efficace, ou lorsque l'instrument de couverture est vendu ou liquidé avant son échéance, la comptabilité de couverture, s'il y a lieu, cesse d'être appliquée prospectivement. Le cumul des autres éléments du résultat global liés à des couvertures par contrats de change à terme et par swaps de taux d'intérêt qui cessent d'être efficaces est reclassé à titre d'écart de change et d'intérêts sur la dette à long terme, respectivement, dans le compte consolidé de résultat des périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le résultat. En outre, si les éléments couverts sont vendus ou liquidés avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, et le cumul des autres éléments du résultat global connexe est alors reclassé dans le compte consolidé de résultat à la date d'échéance initiale de l'élément couvert.

La Société a désigné une partie de sa dette à long terme libellée en dollars américains comme une couverture de son investissement net dans un établissement étranger. Les écarts de change liés à une dette désignée comme une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global.

### Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux porteurs de titres de capitaux propres de la Société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, le résultat par action est calculé comme si les options avaient été exercées au début de la période (ou au moment de leur émission, si celle-ci a eu lieu plus tard) et comme si les fonds obtenus de l'exercice des options avaient servi à acheter des actions ordinaires de la Société à leur cours moyen pour la période.

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Information sectorielle

Les secteurs opérationnels sont présentés de la même manière que l'information interne est fournie au principal décideur opérationnel. Le principal décideur opérationnel, qui est responsable de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance de ces secteurs, a été identifié comme étant l'équipe de haute direction, laquelle prend les décisions stratégiques et opérationnelles.

### Modifications de conventions comptables

L'IASB a modifié la norme comptable suivante qui a été adoptée par la Société :

#### *IAS 1 – Présentation des états financiers*

Présentation des autres éléments du résultat global :

IAS 1 a été modifiée et exige maintenant des entités qu'elles divisent les autres éléments du résultat global en deux groupes, selon qu'ils sont susceptibles ou non d'être reclassés subséquemment au résultat net. Les éléments qui ne seront pas reclassés, comme les profits découlant de la réévaluation des immobilisations corporelles, seront présentés séparément des éléments qui le seront, notamment les profits et pertes différés sur les couvertures de flux de trésorerie. Les entités qui choisissent de présenter les autres éléments du résultat global avant impôts devront indiquer séparément le montant de l'impôt revenant à chacun des deux groupes.

IAS 1 a renommé l'état du résultat global pour l'appeler « état du résultat net et des autres éléments du résultat global ». Toutefois, IAS 1 permet encore aux entités d'utiliser d'autres noms.

La Société a appliqué la norme comptable modifiée à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2012 et cette application n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

### Incidence des nouvelles normes comptables publiées mais non encore en vigueur

Publiée en novembre 2009, IFRS 9, *Instruments financiers*, porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et remplace les catégories multiples et les modèles d'évaluation énoncés dans IAS 39 pour les instruments de créance par un nouveau modèle d'évaluation mixte comportant seulement deux catégories : coût amorti et juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace aussi les modèles pour l'évaluation des instruments de capitaux propres, ces instruments étant comptabilisés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Lorsque de tels instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes, dans la mesure où ils ne représentent pas clairement un remboursement du placement, sont comptabilisés au résultat net. Cependant, les autres profits et pertes, y compris les pertes de valeur, associés à ces instruments demeurent indéfiniment dans le cumul des autres éléments du résultat global. Au mois de décembre 2011, la date prévue pour l'adoption d'IFRS 9, qui était initialement prévue pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, a été reportée aux périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Au mois de mai 2011, l'IASB a publié les normes suivantes que la Société n'a pas encore adoptées : IFRS 10, *États financiers consolidés*, IFRS 11, *Partenariats*, IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, IAS 27, *États financiers individuels*, IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* et IAS 28 modifiée, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*. Chacune de ces normes s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et leur adoption anticipée est permise. La Société a déterminé que l'adoption de ces nouvelles normes comptables n'aura aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Au mois de juin 2011, l'IASB a modifié la norme suivante que la Société n'a pas encore adoptée, soit IAS 19, *Avantages du personnel*. La Société a déterminé que l'adoption de cette nouvelle norme comptable n'aura aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Au mois de décembre 2011, l'IASB a modifié la norme suivante que la Société n'a pas encore adoptée, soit IAS 32, *Instruments financiers : présentation*. La Société a déterminé que l'adoption de cette nouvelle norme comptable n'aura aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Incidence des nouvelles normes comptables publiées mais non encore en vigueur (suite)

Voici un bref résumé des nouvelles normes :

#### *IFRS 10 – États financiers consolidés*

IFRS 10 exige que l'entité consolide une entité émettrice, lorsqu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ses liens avec cette entité émettrice et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements obtenus. Selon les IFRS actuellement en vigueur, la consolidation est requise quand une entité a le pouvoir de diriger les méthodes financières et opérationnelles d'une autre entité afin de tirer des avantages de ses activités. IFRS 10 remplace l'interprétation SIC 12, *Consolidation – Entités ad hoc* et certaines parties d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*.

#### *IFRS 11 – Partenariats*

IFRS 11 exige d'un coparticipant qu'il comptabilise sa participation dans un partenariat comme une coentreprise ou comme une entreprise commune. Les coentreprises seront comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, tandis que dans le cas d'une entreprise commune, un coparticipant comptabilisera sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges. Selon les normes IFRS actuellement en vigueur, les entités ont le choix de comptabiliser leurs participations dans des coentreprises selon la méthode de la consolidation proportionnelle ou selon la méthode de la mise en équivalence. IFRS 11 remplace IAS 31, *Participations dans des coentreprises* et SIC-13, *Entités contrôlées conjointement — apports non monétaires par des coentrepreneurs*.

#### *IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*

IFRS 12 indique les informations à fournir au sujet des intérêts détenus dans d'autres entités, telles que des partenariats, des entreprises associées, des entités ad hoc et des véhicules hors bilan. La norme reprend certaines obligations d'information existantes et introduit de nouvelles obligations importantes à l'égard de la nature des intérêts détenus dans d'autres entités et des risques connexes.

#### *IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur*

IFRS 13 est une norme exhaustive sur les évaluations de la juste valeur et les informations à fournir à l'égard de toutes les normes IFRS. La nouvelle norme précise que la juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif si une transaction entre des intervenants du marché avait lieu à la date d'évaluation. Elle indique également les informations à fournir sur l'évaluation de la juste valeur. Les IFRS actuellement en vigueur présentent les directives relatives à l'évaluation et à la présentation de la juste valeur de façon dispersée, entre quelques normes précises qui exigent les évaluations de la juste valeur, mais qui, dans bien des cas, n'établissent pas de base d'évaluation précise ni d'obligations d'information cohérentes.

### Modifications apportées aux autres normes

Des modifications ont également été apportées aux normes existantes, y compris IAS 27, *États financiers individuels* et IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*. IAS 27 traite de la comptabilisation des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées dans des états financiers non consolidés. Les modifications apportées à IAS 28 étendent le champ d'application de la norme aux coentreprises et tiennent compte des modifications apportées aux normes IFRS 10, 11, 12 et 13.

#### *IAS 19 – Avantages du personnel*

IAS 19 a été modifiée afin d'apporter des changements importants sur le plan de la comptabilisation et de l'évaluation des coûts liés aux régimes à prestations définies et aux indemnités de fin de contrat de travail ainsi que pour améliorer les informations à fournir relatives à tous les avantages du personnel.

La norme modifiée élimine la possibilité d'utiliser la méthode du corridor dans laquelle les écarts actuariels sont différés et élimine également l'option de comptabiliser les écarts actuariels immédiatement au compte de résultat. Elle requiert plutôt la comptabilisation immédiate des écarts actuariels aux autres éléments du résultat global au moment où ils surviennent, sans jamais passer au résultat net. Les coûts des services passés (incluant maintenant le profit ou la perte sur la liquidation du régime) ne pourront plus dorénavant être comptabilisés sur la période de service. Ces coûts doivent plutôt être comptabilisés immédiatement dans la période durant laquelle survient la modification du régime.

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Modifications apportées aux autres normes (suite)

#### *IAS 19 – Avantages du personnel (suite)*

Les coûts liés aux régimes de retraite seront distribués entre (i) le coût des services rendus au cours de la période (coût des services courants) et le coût des modifications (coût des services passés, de réduction ou de liquidation de régime) et (ii) les charges ou produits financiers. Les charges ou produits financiers seront calculés sur la base de l'actif net ou de l'obligation nette au titre des prestations définies. Les modifications confirment que les bénéfices nécessitant des services futurs (ex. : la prime de rétention) ne sont pas des indemnités de fin de contrat de travail, comme il est précisé dans le champ d'application d'IAS 19, et la comptabilisation de ces charges peut différer.

Un certain nombre d'autres modifications ont été apportées à la comptabilisation, à l'évaluation et à la classification, en particulier une nouvelle définition de la notion d'avantages à court et à long terme, une directive sur le traitement des impôts relatifs aux régimes de retraite, des lignes directrices sur les dispositions de partage des risques et des coûts et des informations détaillées à fournir.

Les nouvelles exigences s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et leur adoption anticipée est permise.

#### *IAS 32 – Instruments financiers : présentation*

Les modifications apportées à IAS 32 clarifient certaines exigences en ce qui a trait à la compensation, dans l'état de la situation financière, des actifs et des passifs financiers.

Le présent modèle de compensation d'IAS 32 stipule qu'un actif financier et un passif financier doivent être compensés seulement si une entité a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les modifications précisent que le droit de compenser doit être disponible immédiatement et juridiquement exécutoire pour toutes les parties dans le cours normal des affaires ainsi qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite.

Certains systèmes de compensation globaux ayant des caractéristiques qui (i) éliminent les risques de crédit et de liquidité et (ii) permettent de procéder au règlement des montants à recevoir et à payer en une seule étape sont considérés comme équivalents à un règlement sur la base du montant net. En conséquence, ils pourraient répondre aux exigences d'IAS 32.

Ces modifications apportées à IAS 32 doivent être appliquées rétrospectivement et prendront effet pour les exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

## 3 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs ainsi que sur la présentation d'actifs et de passif éventuels à la date des états financiers, de même que sur les montants des ventes et des charges de la période visée. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée d'utilité estimative des actifs, la dépréciation du goodwill, la détermination de la juste valeur des éléments d'actif acquis et de passif pris en charge et la dépréciation des actifs non courants. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et l'écart peut être important. Les estimations sont revues périodiquement et, si nécessaire, des ajustements sont comptabilisés dans le compte consolidé de résultat dès qu'ils sont déterminés.

### 3 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (SUITE)

#### **Estimation de la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée**

La Société effectue annuellement des tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. L'estimation de la valeur recouvrable des UGT repose sur le calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente, qui nécessite le recours à des estimations. Voir la Note 8 pour de plus amples informations à ce sujet.

#### **Estimation de la dépréciation des actifs non courants**

Les immobilisations corporelles et incorporelles qui ont une durée d'utilité déterminée (les « actifs non courants ») sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que les activités futures ne permettront peut-être pas de recouvrer leur valeur comptable. Le test de dépréciation consiste à déterminer si la valeur comptable excède la valeur recouvrable à la date d'évaluation. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (soit la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif concerné). L'estimation de flux de trésorerie futurs repose sur des jugements et pourrait changer. Une incertitude liée à la mesure existe puisqu'un changement défavorable d'une seule ou d'une combinaison de ces hypothèses ou qu'un changement dans l'utilisation de ces actifs pourrait entraîner un changement significatif de la valeur recouvrable des actifs non courants soumis au test de dépréciation.

### 4 ACQUISITION D'ENTREPRISES

- a) Le 30 novembre 2012, la Société a réalisé l'acquisition de 100 % des actions de MCHI, un fournisseur de produits en bois traité situé dans l'état de Washington.

MCHI est un fournisseur de poteaux destinés aux sociétés de services publics en Amérique du Nord et de plus produit des traverses de poteaux, des pieux et des tapis de grue en bois. L'entreprise fournit également du bois traité destiné à des applications résidentielles extérieures, y compris des terrasses en composite, des garde-corps et des accessoires connexes. Elle dessert sa clientèle par l'entremise de quatre usines de traitement du bois situées à Tacoma, dans l'état de Washington, à Eugene, en Oregon, à Electric Mills au Mississippi et à Galloway, en Colombie-Britannique, ainsi que par l'entremise d'un vaste réseau de distribution.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 230 165 \$ (231 647 \$ US), excluant approximativement 2 979 \$ (2 877 \$ US) de frais liés à la transaction, comptabilisés dans le compte consolidé de résultat, sous « Frais de vente et d'administration ». Ce montant inclus 162 888 \$ (163 936 \$ US) payé aux actionnaires de MCHI et 67 277 \$ (67 711 \$ US) qui a été utilisé pour rembourser certaines dettes de MCHI auprès d'institutions financières.

La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge est provisoire et est basée sur les meilleures estimations de la direction ainsi que sur l'information disponible au moment de préparer ces états financiers consolidés. Cette détermination de la juste valeur sera complétée dans les 12 mois suivant l'acquisition et conséquemment, certains changements significatifs pourraient être apportés principalement aux immobilisations incorporelles, au goodwill, à la contrepartie à payer et aux impôts différés.

#### 4 ACQUISITION D'ENTREPRISES (suite)

Le tableau suivant présente les éléments d'actif acquis, les passifs pris en charge et la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Initialement, la transaction a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

<b>Éléments d'actif acquis</b>	<b>\$</b>
Éléments hors trésorerie du fonds de roulement	153 374
Immobilisations corporelles	59 636
Droits de coupe	1 159
Relations clients	27 427
Carnet de commandes clients	379
Goodwill	44 504
Actifs d'impôt différé	1 867
	<b>288 346</b>
<b>Éléments de passif pris en charge</b>	
Dettes bancaires	18 500
Créditeurs et charges à payer	22 550
Dettes à long terme	67 277
Provision pour restauration de sites	5 910
Avantages postérieurs à l'emploi	2 765
Passifs d'impôt différé	1 308
	<b>170 036</b>
<b>Total des actifs nets acquis et des passifs pris en charge</b>	<b>170 036</b>
<b>Contrepartie transférée</b>	
Trésorerie	230 165
Remboursement de la dette à long terme	(67 277)
Contrepartie à payer	7 148
	<b>170 036</b>
<b>Contrepartie transférée contre des actions</b>	<b>170 036</b>

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier les relations clients et le carnet de commandes clients. Les durées d'utilité attribuées sont de 20 ans pour les relations clients et de 4 mois pour le carnet de commandes clients. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, sont la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le goodwill est amortissable et est déductible aux fins de l'impôt et représente la valeur économique future associée à l'accroissement du réseau de distribution, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Afin d'effectuer le test de la dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT. Dans le cas de l'acquisition de MCHI, le goodwill est attribué aux usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinées aux sociétés de services publics. La Note 8 présente une synthèse des soldes de la valeur comptable nette des immobilisations incorporelles et du goodwill.

La juste valeur des créances clients, incluses dans les éléments hors trésorerie du fonds de roulement, est de 35 527 \$ et la valeur de l'obligation contractuelle est de 35 876 \$. De ce montant, une tranche de 349 \$ pourrait ne pas être récupérée.

La contrepartie à payer représente un ajustement à la contrepartie payée lié au fond de roulement et à certains autres actifs acquis en date de la transaction. Au 31 décembre 2012, la direction n'avait pas à sa disposition toutes les informations nécessaires pour finaliser le montant payable qui, pour cette raison, est préliminaire. Tout ajustement à la contrepartie à payer, si nécessaire, aura une incidence sur le goodwill enregistré à la date d'acquisition.

#### 4 ACQUISITION D'ENTREPRISES (suite)

Le financement de la transaction provenait de placements privés de reçus de souscription qui ont été conclu avec succès le 30 novembre 2012, ainsi qu'un prélèvement de 152 615 \$ (153 598 \$ US) sur la facilité de crédit renouvelable engagée. En ce qui concerne les placements privés, la Société a émis 1 176 500 reçus de souscription à un prix de 68,00 \$ le reçu de souscription pour un produit brut total de 80 002 \$. Un syndicat de preneurs fermes a mis en place un placement privé de 721 200 reçus de souscription, et Stella Jones International S.A. a acheté 455 300 reçus de souscription dans le cadre d'un placement privé (Note 21). Les reçus de souscription ont été échangés contre des actions ordinaires de la Société à raison d'une action ordinaire par reçu de souscription. Le produit net, excluant les frais de souscription et les frais juridiques afférents aux placements privés, a totalisé 77 550 \$. La transaction a été enregistrée à un montant de 78 202 \$, compte tenu d'un ajustement d'impôts différés de 652 \$. Le 21 novembre 2012, la Société a amendé et mise à jour sa facilité de crédit renouvelable engagée afin d'augmenter à 350 000 \$ sa limite d'emprunt (Note 12).

Durant le mois de décembre 2012, les ventes et la perte avant impôts de la société acquise étaient respectivement de 15 937 \$ et de 77 \$. Sur une base pro-forma, la direction estime les ventes et le résultat avant impôts liés aux activités combinées de la Société et de MCHI, pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2012, à environ 986 621 \$ et 111 593 \$ respectivement, si l'acquisition de MCHI avait eu lieu en date du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Afin d'établir les estimés pro-forma, la direction a pris en considération la structure de financement résultant de l'acquisition ainsi que l'ajustement de la juste valeur et l'harmonisation des conventions comptables et a présumé que l'ajustement de la juste valeur aurait été le même si l'acquisition avait eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

- b) Le 3 juillet 2012, la Société a conclu l'acquisition de certains actifs de PLS Pole Yard Inc., (« PLS ») un fournisseur de poteaux en bois non traités exploitant un centre d'écorçage de poteaux en bois à Rochester, dans l'état de Washington. Le décaissement total associé à cette transaction a été de 4 396 \$ (4 342 \$ US), excluant 396 \$ (394 \$ US) de frais liés à la transaction, comptabilisés dans le compte consolidé de résultat, sous « Frais de vente et d'administration », et a été financé au moyen de facilités de crédit existantes.

La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge est basée sur les meilleures estimations de la direction. Aucun ajustement significatif n'a été fait en ce qui a trait à la détermination de la juste valeur provisoire.

Le tableau suivant indique la répartition finale des éléments d'actif acquis, des passifs pris en charge et de la contrepartie transférée, à la juste valeur à la date d'acquisition. Initialement, la transaction a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

<b>Éléments d'actif acquis</b>	<b>\$</b>
Stocks	1 971
Immobilisations corporelles	713
Relations clients	800
Goodwill	1 285
	<b>4 769</b>
<b>Éléments de passif pris en charge</b>	
Entente de non-concurrence	191
Entente d'approvisionnement de bois	182
<b>Total des actifs nets acquis et des passifs pris en charge</b>	<b>4 396</b>
<b>Contrepartie transférée</b>	
Trésorerie	4 396
<b>Contrepartie transférée contre des actions</b>	<b>4 396</b>



#### 4 ACQUISITION D'ENTREPRISES (suite)

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier des relations clients. La durée d'utilité attribuée aux relations clients est de 18 ans et 6 mois. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, sont la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le goodwill est amortissable et est déductible aux fins de l'impôt et représente la valeur économique future associée à l'approvisionnement en matières premières, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Afin d'effectuer le test de la dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT. Dans le cas de l'acquisition de PLS, le goodwill est attribué aux usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinées aux sociétés de services publics.

Les actifs nouvellement acquis de ce centre d'écorçage de poteaux en bois ont été intégrés directement aux activités de la Société et sont utilisés pour répondre à ses besoins internes. En conséquence, il n'est pas possible de présenter l'information pro-forma concernant les ventes et les résultats avant impôts suite à l'acquisition car la Société ne prépare pas cette information de manière aussi détaillée.

- c) Le 7 décembre 2011, la Société a conclu l'acquisition de 100 % des actions de la société Thompson Industries, Inc. (« Thompson »), un fournisseur de produits en bois traité destinés à l'industrie ferroviaire. Thompson fabriquait des produits en bois traité, principalement des traverses de chemin de fer et des poutres, dans une usine située à Russellville, en Arkansas. Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 29 015 \$ (28 719 \$ US), excluant approximativement 423 \$ (414 \$ US) de frais liés à l'acquisition.

La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge est basée sur les meilleures estimations de la direction. Aucun ajustement significatif n'a été fait en ce qui a trait à la détermination de la juste valeur provisoire. Immédiatement après l'acquisition, Thompson a fusionné avec SJ Corp et l'entité issue de la fusion est SJ Corp. Les résultats opérationnels de la société acquise ont été inclus aux états financiers consolidés de la Société à compter de la date d'acquisition.

Le tableau suivant indique la répartition finale des éléments d'actif acquis, des passifs pris en charge et de la contrepartie transférée, à la juste valeur à la date d'acquisition. Initialement, la transaction a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

<b>Éléments d'actif acquis</b>	<b>\$</b>
Éléments hors trésorerie du fonds de roulement	11 051
Immobilisations corporelles	9 452
Valeur de rachat d'un contrat d'assurance-vie	150
Relations clients	12 154
Carnet de commandes clients	344
Goodwill non déductible	16 261
	<hr/> 49 412
<b>Éléments de passif pris en charge</b>	
Créditeurs et charges à payer	2 835
Dettes à long terme	3 460
Provision pour restauration de sites	455
Passifs d'impôt différé	7 451
	<hr/>
<b>Total des actifs nets acquis et des passifs pris en charge</b>	<b>35 211</b>
<b>Contrepartie transférée</b>	
Trésorerie	29 015
Billet non garanti payable aux vendeurs	5 322
Contrepartie à payer	874
	<hr/>
<b>Contrepartie transférée contre des actions</b>	<b>35 211</b>

#### 4 ACQUISITION D'ENTREPRISES (suite)

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier les relations clients et le carnet de commandes clients. Les durées d'utilité attribuées sont de 25 ans pour les relations clients et de 10 mois pour le carnet de commandes clients. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, sont la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le goodwill n'est pas amorti et n'est pas déductible aux fins de l'impôt et représente la valeur économique future associée à l'accès accru au réseau ferroviaire, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Afin d'effectuer le test de la dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT. Dans le cas de l'acquisition de Thompson, le goodwill est attribué aux usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer.

La Société a financé l'acquisition au moyen de ses facilités de crédit existantes et d'un billet non garanti payable aux vendeurs de 6 574 \$ (6 507 \$ US), portant intérêt au taux de 2,67 % et remboursable en versements égaux sur une période de 10 ans. Le billet non garanti payable aux vendeurs a été évalué à une juste valeur de 5 322 \$ (5 268 \$ US), en utilisant un taux de 7,0 %.

Entre le 7 et le 31 décembre 2011, les ventes et la perte avant impôts de la société acquise étaient de 1 690 \$ et 102 \$ respectivement. Sur une base pro-forma, la direction estime les ventes et le résultat avant impôts liés aux activités combinées de la Société et de Thompson, pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2011, à environ 687 526 \$ et 84 260 \$ respectivement, si l'acquisition de Thompson avait eu lieu en date du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Afin d'établir les estimés pro-forma, la direction a pris en considération la structure de financement résultant de l'acquisition ainsi que l'ajustement de la juste valeur et l'harmonisation des conventions comptables et a présumé que l'ajustement de la juste valeur aurait été le même si l'acquisition avait eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

#### 5 DÉBITEURS

	2012	2011
	\$	\$
Créances clients	<b>82 252</b>	72 673
Moins: Provision pour créances douteuses	<b>(1 080)</b>	(414)
Créances clients, montant net	<b>81 172</b>	72 259
Autres montants à recevoir	<b>8 391</b>	4 252
	<b>89 563</b>	76 511

## 5 DÉBITEURS (suite)

Au 31 décembre 2012, une tranche des créances clients de 31 655 \$ (25 900 \$ en 2011 ) était en souffrance mais n'avait pas été dépréciée.

Le classement par échéance des créances clients s'établit comme suit:

	<b>2012</b>	2011
	<b>\$</b>	\$
Courantes	<b>49 517</b>	46 359
En souffrance - de 1 à 30 jours	<b>24 195</b>	18 066
En souffrance - de 31 à 60 jours	<b>5 457</b>	5 918
En souffrance - de plus de 60 jours	<b>3 083</b>	2 330
	<b>82 252</b>	72 673

Au 31 décembre 2012, une tranche de 1 080 \$ (414 \$ en 2011) des créances clients était dépréciée et avait fait l'objet d'une provision. La provision pour créances douteuses se présente comme suit:

	<b>2012</b>	2011
	<b>\$</b>	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	<b>414</b>	279
Provision	<b>740</b>	210
Radiation de créances irrécouvrables	<b>(60)</b>	(81)
Ajustements liés au taux de change	<b>(14)</b>	6
Solde à la clôture de l'exercice	<b>1 080</b>	414

La variation de la provision pour créances douteuses a été prise en compte au poste «Frais de vente et d'administration» du compte consolidé de résultat.

## 6 STOCKS

	<b>2012</b>	2011
	<b>\$</b>	\$
Matières premières	<b>312 686</b>	187 660
Produits finis	<b>100 714</b>	55 930
	<b>413 400</b>	243 590

## 7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains \$	Routes \$	Immeubles \$	Équipement de production et d'anti- pollution \$	Matériel roulant \$	Matériel de bureau \$	Total \$
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>							
Coût	7 614	2 957	25 284	96 691	8 856	2 722	144 124
Cumul des amortissements	—	(1 171)	(5 238)	(28 890)	(2 732)	(1 330)	(39 361)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>7 614</b>	<b>1 786</b>	<b>20 046</b>	<b>67 801</b>	<b>6 124</b>	<b>1 392</b>	<b>104 763</b>
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011</b>							
Valeur comptable nette d'ouverture	7 614	1 786	20 046	67 801	6 124	1 392	104 763
Acquisition d'entreprise	3 031	—	3 446	2 108	765	102	9 452
Entrées	—	349	1 289	6 872	5	660	9 175
Sorties	—	—	—	(292)	(300)	(18)	(610)
Dotation aux amortissements	—	—	(660)	(2 695)	(924)	(244)	(4 523)
Dotation aux amortissements incluse dans les stocks	—	(475)	(20)	(7)	(3)	(35)	(540)
Reprise de perte de valeur	—	—	—	280	—	—	280
Différences de change	101	—	318	779	97	149	1 444
<b>Valeur comptable nette de clôture</b>	<b>10 746</b>	<b>1 660</b>	<b>24 419</b>	<b>74 846</b>	<b>5 764</b>	<b>2 006</b>	<b>119 441</b>
<b>Au 31 décembre 2011</b>							
Coût	10 746	3 306	30 379	106 733	9 397	3 474	164 035
Cumul des amortissements	—	(1 646)	(5 960)	(31 887)	(3 633)	(1 468)	(44 594)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>10 746</b>	<b>1 660</b>	<b>24 419</b>	<b>74 846</b>	<b>5 764</b>	<b>2 006</b>	<b>119 441</b>
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012</b>							
Valeur comptable nette d'ouverture	10 746	1 660	24 419	74 846	5 764	2 006	119 441
Acquisition d'entreprise	11 039	—	15 578	25 719	6 554	1 459	60 349
Entrées	207	300	902	14 600	325	915	17 249
Sorties	—	—	(97)	(1 560)	(213)	—	(1 870)
Dotation aux amortissements	—	—	(810)	(3 024)	(1 163)	(315)	(5 312)
Dotation aux amortissements incluse dans les stocks	—	(483)	(23)	(100)	(57)	(2)	(665)
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	—	—	—	(131)	(604)	—	(735)
Acquisition par étapes de Kanaka (Note 4)	1 623	—	42	242	186	—	2 093
Différences de change	(137)	—	(340)	(916)	(126)	(3)	(1 522)
<b>Valeur comptable nette de clôture</b>	<b>23 478</b>	<b>1 477</b>	<b>39 671</b>	<b>109 676</b>	<b>10 666</b>	<b>4 060</b>	<b>189 028</b>
<b>Au 31 décembre 2012</b>							
Coût	23 478	3 606	46 421	144 082	14 766	5 828	238 181
Cumul des amortissements	—	(2 129)	(6 750)	(34 406)	(4 100)	(1 768)	(49 153)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>23 478</b>	<b>1 477</b>	<b>39 671</b>	<b>109 676</b>	<b>10 666</b>	<b>4 060</b>	<b>189 028</b>

## 7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Dans le courant de l'exercice 2012, la Société n'a capitalisé aucun intérêt dans le coût des immobilisations corporelles. En 2011, l'augmentation du coût de l'équipement de production et d'antipollution comprenait 58 \$ d'intérêts capitalisés à un taux moyen d'emprunt de 3,23 %.

Une pièce d'équipement de production qui n'était pas utilisée et qui avait été dépréciée en 2010 est maintenant utilisée par la Société. Conséquemment, la charge de dépréciation de 280 \$ a été reprise en 2011.

En novembre 2012, la Société a vendu les actifs de son installation de services ferroviaires située à Kennecott, au Utah. Le produit net de la vente a généré 4 044 \$, duquel 1 019 \$ a été enregistré comme gain dans le compte consolidé de résultat, sous « Autres pertes (gains), montant net ». Durant l'exercice, des actifs d'une valeur totale de 2 866 \$ ont été reclassés sous « Actifs détenus en vue de la vente ». De ce montant, 735 \$ était relatif aux immobilisations corporelles.

En raison de l'acquisition de MCHI, Stella-Jones a réévalué sa participation de 50 % dans Kanaka. Un montant de 1 623 \$ lié à cette réévaluation a été enregistré comme un gain dans le compte consolidé de résultat, sous « Autres pertes (gains), montant net » et un montant de 470 \$ a été inclus dans les stocks.

En 2012, la Société a commencé la construction d'une nouvelle usine de traitement du bois à Cordele, en Géorgie. Cette nouvelle installation sera principalement destinée à la production de traverses de chemin de fer. Au 31 décembre 2012, la valeur de la construction en cours était de 4 458 \$.

## 8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

Les immobilisations incorporelles, qui consistent en des relations clients, des ententes de non-concurrence, des droits de coupe, du bois sur pied et un enregistrement de la créosote, étaient initialement enregistrées à la juste valeur qui est devenue par la suite le coût. La présentation à l'état consolidé de la situation financière est au coût moins l'amortissement cumulé, et la dépense d'amortissement est comptabilisée au compte consolidé de résultat, au poste « Coût des ventes ».

Les relations clients comprennent des ententes à long terme avec certains clients et les relations d'affaires existantes. Le coût d'acquisition a été établi en fonction des avantages futurs associés à ces relations. Les immobilisations incorporelles relatives aux relations clients découlant des contrats à long terme sont amorties selon la durée des contrats qui s'échelonnent sur une période de 3 à 10 ans. Les immobilisations incorporelles associées aux relations d'affaires existantes sont amorties sur une période de 10 à 25 ans.

Le coût d'acquisition des ententes de non-concurrence a été établi en fonction des paiements futurs actualisés, à un taux qui se situe entre 8,9 % et 10,2 %. Aux fins du calcul des flux de trésorerie, cet élément a été traité comme un élément hors trésorerie du fonds de roulement. Les immobilisations incorporelles associées aux ententes de non-concurrence sont amorties en mode linéaire sur la durée d'utilité des ententes, qui s'échelonnent sur une période de 3 à 6 ans.

À la suite d'une acquisition antérieure, la Société a attribué une valeur à un enregistrement de la créosote. Cette immobilisation incorporelle a une durée d'utilité indéterminée et elle n'est donc pas amortissable. L'enregistrement de la créosote a été initialement évalué à la juste valeur qui, par la suite, représente le coût.

### Tests de dépréciation du goodwill

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT qui reflètent la façon dont est effectué le suivi pour les besoins de gestion interne.

## 8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL (suite)

### Tests de dépréciation du goodwill (suite)

La valeur recouvrable d'une UGT repose sur le calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie fondées sur des budgets financiers portant sur une période de cinq ans et dressés d'après les prévisions des produits et des charges les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans reposent sur les prévisions de la direction et supposent un taux de croissance ne dépassant pas la croissance du produit intérieur brut des pays concernés. Les projections de flux de trésorerie après impôt sont actualisées selon un taux d'actualisation après impôt effectif de 10,0 %. On suppose que les taux de croissance réels se maintiendront à deux pourcent pour une période indéfinie pour la plupart des activités puisque la plupart des produits sont des marchandises (la croissance du volume est censée être compensée par les baisses de prix réelles). Les dépenses d'investissement ont été estimées à 60 % de l'amortissement, à perpétuité. Les hypothèses ayant servi au calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente tiennent compte de la conjoncture économique actuelle.

Les flux de trésorerie futurs estimatifs sont inévitablement incertains et pourraient varier sensiblement au fil du temps. Ils sont largement tributaires d'un certain nombre de facteurs, notamment des estimations relatives au marché et à la production, et de facteurs économiques comme les prix, les taux d'actualisation et les estimations des coûts de production et des dépenses d'investissements futures. Un ajout de 1 % au taux d'actualisation ou une diminution de 1 % des flux de trésorerie ne donnerait pas lieu à une perte de valeur.

### La valeur comptable du goodwill est attribuée aux UGT suivantes:

	2012	2011
UGT	\$	\$
Usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics	<b>45 825</b>	—
Usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer	<b>90 009</b>	91 720
	<b>135 834</b>	91 720

### Tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

Aux fins du test de dépréciation, l'enregistrement de la créosote est attribué à des UGT qui reflètent la façon dont est effectué le suivi pour les besoins de la gestion interne. La valeur recouvrable d'une UGT repose sur le calcul de la valeur d'utilité. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie fondées sur des budgets financiers portant sur une période de cinq ans et dressés d'après les prévisions des produits et des charges les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans reposent sur les prévisions de la direction et supposent un taux de croissance ne dépassant pas la croissance du produit intérieur brut des pays concernés. Les projections de flux de trésorerie avant impôts sont actualisées selon un taux d'actualisation avant impôts effectif de 10,0 %. On suppose que les taux de croissance réels se maintiendront à 1 % pour une période indéfinie pour la plupart des activités puisque la plupart des produits sont des marchandises (la croissance du volume est censée être compensée par les baisses de prix réelles).

Les flux de trésorerie futurs estimatifs sont inévitablement incertains et pourraient varier sensiblement au fil du temps. Ils sont largement tributaires d'un certain nombre de facteurs, notamment les estimations relatives au marché et à la production, et de facteurs économiques comme les prix, les taux d'actualisation et les estimations des coûts de production et de dépenses d'investissement futures. Un ajout de 1 % au taux d'actualisation ou une diminution de 1 % des flux de trésorerie ne donnerait pas lieu à une perte de valeur.

## 8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL (suite)

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles se présente comme suit:

	Immobilisations incorporelles						Total \$	Goodwill \$
	Droit de coupe \$	Bois sur pied \$	Relations clients \$	Ententes de non- concurrence \$	Enregistrement de la créosote \$			
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>								
Coût	6 792	5 352	25 482	5 659	31 061	74 346	73 973	
Cumul des amortissements	(478)	(2 473)	(4 622)	(2 594)	—	(10 167)	—	
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>6 314</b>	<b>2 879</b>	<b>20 860</b>	<b>3 065</b>	<b>31 061</b>	<b>64 179</b>	<b>73 973</b>	
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011</b>								
Valeur comptable nette d'ouverture	6 314	2 879	20 860	3 065	31 061	64 179	73 973	
Entrées	—	658	—	—	—	658	—	
Acquisition de Thompson – relations clients	—	—	12 497	—	—	12 497	—	
Acquisition de Thompson – goodwill	—	—	—	—	—	—	15 975	
Dotation aux amortissements	—	—	(3 258)	(934)	—	(4 192)	—	
Dépréciation d'actifs	—	—	(2 486)	—	—	(2 486)	—	
Dotation aux amortissements incluse dans les stocks	(114)	(673)	—	—	—	(787)	—	
Différences de change	—	—	454	39	700	1 193	1 772	
<b>Valeur comptable nette de clôture</b>	<b>6 200</b>	<b>2 864</b>	<b>28 067</b>	<b>2 170</b>	<b>31 761</b>	<b>71 062</b>	<b>91 720</b>	
<b>Au 31 décembre 2011</b>								
Coût	6 792	6 010	37 965	5 787	31 761	88 315	91 720	
Cumul des amortissements	(592)	(3 146)	(9 898)	(3 617)	—	(17 253)	—	
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>6 200</b>	<b>2 864</b>	<b>28 067</b>	<b>2 170</b>	<b>31 761</b>	<b>71 062</b>	<b>91 720</b>	
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012</b>								
Valeur comptable nette d'ouverture	6 200	2 864	28 067	2 170	31 761	71 062	91 720	
Entrées	—	471	—	889	—	1 360	—	
Acquisition de PLS	—	—	800	—	—	800	1 285	
Acquisition de MCHI	1 159	—	27 806	—	—	28 965	44 504	
Ajustement de Thompson – goodwill	—	—	—	—	—	—	286	
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	—	—	(1 674)	—	—	(1 674)	—	
Dotation aux amortissements	—	—	(4 434)	(959)	—	(5 393)	—	
Dotation aux amortissements incluse dans les stocks	(189)	(509)	—	—	—	(698)	—	
Différences de change	—	—	(586)	(41)	(690)	(1 317)	(1 961)	
<b>Valeur comptable nette de clôture</b>	<b>7 170</b>	<b>2 826</b>	<b>49 979</b>	<b>2 059</b>	<b>31 071</b>	<b>93 105</b>	<b>135 834</b>	
<b>Au 31 décembre 2012</b>								
Coût	7 951	6 481	64 074	6 551	31 071	116 128	135 834	
Cumul des amortissements	(781)	(3 655)	(14 095)	(4 492)	—	(23 023)	—	
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>7 170</b>	<b>2 826</b>	<b>49 979</b>	<b>2 059</b>	<b>31 071</b>	<b>93 105</b>	<b>135 834</b>	

## 8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL (suite)

En décembre 2011, la Société a enregistré une perte de valeur de 2 486 \$ à la suite du non renouvellement d'un contrat de service présenté dans les relations clients auquel une valeur avait été assignée lors d'une acquisition antérieure.

En novembre 2012, la Société a vendu les actifs de son installation de services ferroviaires située à Kennecott, au Utah. Le produit net de la vente a généré un montant 4 044 \$, duquel une tranche de 1 019 \$ a été enregistrée comme gain dans le compte consolidé de résultat, sous « Autres pertes (gains), montant net ». Durant l'exercice, des actifs d'une valeur totale de 2 866 \$ ont été reclassés sous « Actifs détenus en vue de la vente ». De ce montant, une tranche de 1 674 \$ était relative aux immobilisations incorporelles.

## 9 AUTRES ACTIFS

	2012	2011
	\$	\$
Avances et billets à recevoir	501	541
Actifs détenus en vue de la vente	498	3 164
Frais financiers à long terme	1 010	455
Autres	826	154
	<b>2 835</b>	4 314

## 10 DETTE BANCAIRE

	Note	2012	2011
		\$	\$
Quote-part du crédit d'exploitation de Kanaka	10(a)	—	2 585
Acceptations bancaires	10(b)	14 000	—
		<b>14 000</b>	2 585

- a) Suite à l'acquisition de MCHI, la Société contrôle 100 % des activités de Kanaka. Le 30 novembre 2012, la facilité de crédit de Kanaka a été résiliée et le crédit d'exploitation a été remboursé en entier par la Société à même les fonds de sa facilité de crédit renouvelable engagée (Note 12).
- b) En raison de l'acquisition de MCHI (Note 4), la Société a repris et remboursé des dettes auprès d'institutions financières. Après ces remboursements, toutes les facilités de crédit de MCHI ont été résiliées. Certains montants versés en trésorerie à des institutions financières ont été gardés à titre de garantie contre des acceptations bancaires arrivant à échéance en janvier et février 2013. Au 31 décembre 2012, des acceptations bancaires de 14 000 \$ n'étaient toujours pas réglées et un montant équivalent est présenté sous « Trésorerie ».

## 11 COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Note	2012	2011
		\$	\$
Comptes fournisseurs		24 813	22 367
Montants à payer à des parties liées	21	294	85
Charges à payer		24 169	14 888
Autres montants à payer		16 560	6 353
		<b>65 836</b>	43 693



## 12 DETTE À LONG TERME

	Note	2012 \$	2011 \$
Facilité de crédit renouvelable engagée	12(a)	298 056	124 989
Débtenture non garantie, subordonnée et non convertible	12(b)	24 873	25 425
Débtenture non garantie et non convertible	12(c)	9 949	10 170
Billet subordonné	12(d)	5 424	5 899
Obligation - Comté de Fulton, Kentucky	12(e)	4 034	4 363
Obligation - Arkansas Development Finance Authority	12(f)	2 447	2 649
Billet à payer non garanti	12(g)	4 877	5 374
Billet à payer non garanti	12(h)	200	394
Billets à payer et emprunts hypothécaires	12(i)	—	1 144
		<b>349 860</b>	180 407
Frais de financement reportés		(252)	(313)
		<b>349 608</b>	180 094
Moins la partie courante de la dette à long terme		6 417	1 524
Moins la partie courante des frais de financement reportés		(59)	(59)
Total partie courante		<b>6 358</b>	1 465
		<b>343 250</b>	178 629

- a) Le 21 novembre 2012, la Société et SJ Holding, les emprunteurs, se sont engagés dans une entente afin d'amender et de mettre à jour, dans son ensemble, la facilité de crédit renouvelable existante en date du 28 juillet 2011. Cette troisième entente d'amendement et de mise à jour rend disponible une facilité de crédit renouvelable engagée de 350 000 \$ (précédemment 170 000 \$) qui sera utilisée pour rembourser et refinancer les endettements existants, répondre aux besoins de fonds de roulement et financer en partie l'acquisition de MCHI. La facilité de crédit renouvelable engagée de 350 000 \$ est rendue disponible par un syndicat bancaire pour une période de cinq ans à la Société et à SJ Holding. Les emprunts sont disponibles sous forme de prêts au taux préférentiel canadien, d'acceptations bancaires, de prêts au taux préférentiel américain, de prêts au taux LIBOR en dollars américains et de lettres de crédit. La fourchette des marges sur les taux d'intérêt varie entre 0,00 % et 1,00 % selon une grille de prix (précédemment, entre 0,25 % et 1,50 %) pour les prêts aux taux préférentiels canadien et américain. La fourchette des marges sur les taux d'intérêt varie entre 1,00 % et 2,00 % selon une grille de prix (précédemment, entre 1,25 % et 2,50 %) pour les acceptations bancaires, les prêts au taux LIBOR et les lettres de crédit. Au 31 décembre 2012, le montant des emprunts des entités canadiennes libellés en dollars américains s'élevait à 232 455 \$ (233 646 \$ US), dont 221 067 \$ (222 200 \$ US) était désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger.

Au cours de l'exercice, la Société a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de fixer une partie des taux sous cette facilité, tel qu'il est décrit à la Note 19, « Instruments financiers ».

À titre de garantie de la facilité de crédit renouvelable engagée, les prêteurs bancaires détiennent une sûreté de premier rang sur tous les actifs, corporels et incorporels, présents et futurs, de la Société, de SJ Holding et de leurs filiales en importance, à l'exception de certains actifs, tel qu'il est décrit dans l'entente.

## 12 DETTE À LONG TERME (suite)

- b) Le 1<sup>er</sup> avril 2011, la Société s'est également engagée dans une entente afin d'amender et de mettre à jour une débenture non garantie, subordonnée et non convertible de 25 000 \$ US. La débenture amendée porte intérêt au taux de 7,27 % (précédemment, 9,75 %) et elle est remboursable en un paiement unique de 25 000 \$ US le 1<sup>er</sup> avril 2016 (précédemment, un paiement unique de 25 000 \$ US le 1<sup>er</sup> avril 2015). Aucun remboursement anticipé ne sera permis en vertu de cette entente amendée. La débenture amendée a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger. Cet amendement a été comptabilisé comme une modification des termes de la dette et a été fait sans pénalité.
- c) Le 1<sup>er</sup> avril 2011, la Société s'est engagée dans une entente afin d'amender et de mettre à jour une débenture non garantie et non convertible de 25 000 \$ US ainsi que de rembourser 15 000 \$ US de capital. La débenture amendée porte intérêt au taux de 7,27 % (précédemment, 7,89 %) et est remboursable en un paiement unique de 10 000 \$ US le 1<sup>er</sup> avril 2016 (précédemment, en cinq versements en capital annuels de 2 500 \$ US à partir du 1<sup>er</sup> avril 2013 et un paiement final de 12 500 \$ US le 1<sup>er</sup> avril 2018). Aucun remboursement anticipé ne sera permis en vertu de cette débenture amendée. La débenture amendée a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger. Cet amendement a été comptabilisé comme une modification des termes de la dette et a été fait sans pénalité.
- d) À la suite d'une acquisition d'entreprise en date du 28 février 2007, SJ Corp a émis un billet à payer à J.H. Baxter & Co. Le billet est subordonné aux prêteurs actuels et il porte intérêt au taux de 5,0 %. Le billet est remboursable en cinq versements de capital annuels de 500 \$ US et en un paiement final de 5 500 \$ US le jour du sixième anniversaire du billet. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 6 981 \$, en utilisant un taux de 8,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- e) Les filiales américaines ont pris en charge une obligation émise en faveur du Comté de Fulton, Kentucky (The Burke-Parsons-Bowlby Project), série 2006, remboursable en versements en capital annuels de 200 \$ US de juillet 2008 à juillet 2011, de 300 \$ US d'août 2011 à juillet 2019 et de 400 \$ US d'août 2019 à juillet 2026. L'obligation porte intérêt à un taux variable établi selon le SIFMA Municipal Swap Index. En date du 15 juin 2009, la Société s'est engagée dans un swap de taux d'intérêt fixant le taux à 2,99 % jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2015. L'obligation est garantie essentiellement par toutes les immobilisations corporelles de l'usine située à Fulton, ayant une valeur comptable nette de 8 013 \$ US au 31 décembre 2012. L'obligation a été initialement constatée dans les états financiers consolidés à une juste valeur de 4 835 \$ US, en utilisant un taux de 6,50 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur de l'obligation est désactualisé selon un taux effectif sur la durée de l'obligation.

À titre de garantie pour assurer le paiement ponctuel du capital et des intérêts sur l'obligation, les filiales américaines ont souscrit une lettre de crédit irrévocable de 5 200 \$ US avec la banque qui est également le fiduciaire pour l'Acte de fiducie sur l'obligation de série 2006, ayant des frais annuels de 1,0 % sur le solde de l'emprunt. La lettre de crédit vient à échéance le 17 janvier 2026.

- f) À la suite de l'acquisition de Thompson, SJ Corp a pris en charge une obligation émise en faveur du Arkansas Development Finance Authority, remboursable en versements annuels sur le capital dans une fourchette de 145 \$ US à 275 \$ US jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2024. Le taux d'intérêt sur l'obligation varie dans une fourchette de 5,62 % à 5,81 % et est payable deux fois par an le 1<sup>er</sup> mars et le 1<sup>er</sup> septembre. L'obligation est garantie par toute la machinerie et l'équipement du site de Russellville, en Arkansas.
- g) À la suite de l'acquisition de Thompson, SJ Corp a endossé un billet à payer non garanti de 6 617 \$ portant intérêt à 2,67 %. Le billet est remboursable en 10 versements égaux jusqu'en décembre 2021. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 5 357 \$ en utilisant un taux de 7,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.

## 12 DETTE À LONG TERME (suite)

- h) Billet à payer non garanti, au taux d'intérêt de 8,0 % et remboursable en versements trimestriels, incluant les intérêts, de 53 \$ US jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2013.
- i) Dans le courant de l'exercice 2012, la Société a remboursé deux billets à payer à la Hickman Fulton Rural Electric Cooperative Corporation ainsi que le solde de son dernier emprunt hypothécaire.
- j) Les obligations de remboursement de la dette à long terme se présentent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite:

	<b>Capital \$</b>
2013	6 709
2014	1 057
2015	1 083
2016	35 931
2017	299 192
Par la suite	7 801
	351 773
Ajustement de la juste valeur	(1 913)
	349 860

- k) La juste valeur globale de la dette à long terme de la Société a été estimée à 350 194 \$ au 31 décembre 2012 (179 973 \$ en 2011) selon l'actualisation des flux de trésorerie futurs aux taux d'intérêt offerts à la Société pour des émissions comportant des modalités et des échéances moyennes similaires.

## 13 PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS À LONG TERME

	<b>Provisions</b>				<b>Autres passifs à long terme</b>			<b>Total global \$</b>
	<b>Reboisement \$</b>	<b>Restauration de sites \$</b>		<b>Autres \$</b>	<b>Total \$</b>	<b>Ententes de non- concurrence</b>		
		<b>UAI \$</b>	<b>à payer \$</b>			<b>Total \$</b>		
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	1 085	1 109	2 271	4 465	423	3 485	3 908	8 373
Entrées	543	2 485	3 754	6 782	747	—	747	7 529
Paiements	(312)	(3 003)	(351)	(3 666)	—	(1 218)	(1 218)	(4 884)
Désactualisation des intérêts	—	—	(44)	(44)	—	279	279	235
Différences de change	—	19	227	246	—	36	36	282
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	1 316	610	5 857	7 783	1 170	2 582	3 752	11 535
Entrées	417	1 328	1 059	2 804	1 995	889	2 884	5 688
Entrées liées aux acquisitions	—	6 365	—	6 365	—	373	373	6 738
Renversement de provisions	—	—	(1 655)	(1 655)	—	—	—	(1 655)
Paiements	(541)	(1 700)	(3 945)	(6 186)	(2 724)	(1 296)	(4 020)	(10 206)
Désactualisation des intérêts	—	—	—	—	—	208	208	208
Différences de change	—	(9)	(88)	(97)	—	(52)	(52)	(149)
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	1 192	6 594	1 228	9 014	441	2 704	3 145	12 159

**13 PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS À LONG TERME (suite)**

Analyse des provisions et des autres passifs à long terme :

	<b>2012</b>	2011
	<b>\$</b>	\$
Partie courante		
Provisions	<b>2 262</b>	7 169
Autres passifs à long terme	<b>1 600</b>	2 249
<b>Total partie courante</b>	<b>3 862</b>	9 418
Partie non courante		
Provisions	<b>6 752</b>	614
Autres passifs à long terme	<b>1 545</b>	1 503
<b>Total partie non courante</b>	<b>8 297</b>	2 117
	<b>12 159</b>	11 535

**Provisions****Reboisement**

Stella-Jones Canada Inc. a des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations associées au reboisement et à la restauration de sites, qui ont été évaluées à l'aide d'un taux avant impôts reflétant l'appréciation actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif de 4,0 % (4,0 % en 2011) pour estimer la valeur actualisée des dépenses futures.

Les obligations liées au reboisement représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés des coûts futurs de sylviculture pour les zones déboisées, que la Société a la responsabilité de reboiser.

Les dépenses futures de reboisement non actualisées représentent approximativement un montant variant de 361 \$ à 466 \$ par an au cours des trois prochains exercices. Il existe des incertitudes quant à l'estimation des coûts de reboisement futurs en raison des possibilités de changement de la réglementation ainsi que des effets des changements climatiques sur les zones reboisées. Par conséquent, le coût réel de reboisement peut différer des estimations actuelles.

**Restauration de sites**

Les obligations liées à la restauration de sites représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés relatives aux coûts futurs de restauration environnementale de sites de traitement anciens et actuels sur une période allant de 1 à 21 ans.

À la suite de l'acquisition de MCHI, la Société a enregistré une provision pour restauration de sites de 5 910 \$. Le solde de 228 \$ est relatif à des projets de conformité en cours.

**Autres**

Les autres provisions comprennent des montants de 244 \$ pour des contentieux juridiques et de 984 \$ pour l'acquisition du terrain du site de Memphis qui est présentement loué.

**Autres passifs à long terme****Unités d'actions incessibles**

Le 18 décembre 2009, la Société a octroyé à certains membres clés de la direction des UAI dans le cadre d'un régime incitatif à long terme. Ce plan a été approuvé par le conseil d'administration de la Société le 10 décembre 2009. Le nombre d'UAI initialement octroyées a été établi selon un pourcentage du salaire des membres de la direction, divisé par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le TSX pour les cinq jours précédant immédiatement la date de l'octroi. Pour le président, le nombre d'UAI initialement octroyées a été établi à un nombre fixe recommandé par le comité de rémunération de la Société. Des UAI supplémentaires peuvent être émises annuellement, à la condition que la Société atteigne un rendement du capital investi minimal de 12,5 %.

### 13 PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS À LONG TERME (suite)

#### Autres passifs à long terme (suite)

Les UAI sont des actions fantômes à valeur entière, payables en espèces au troisième anniversaire de la date d'octroi pour autant que le membre de la direction soit encore à l'emploi de la Société. Le montant à payer sera calculé en multipliant le nombre d'UAI par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le TSX pour les six mois précédant la date d'anniversaire.

Les UAI octroyées le 18 décembre 2009 ont atteint leur date d'anniversaire le 18 décembre 2012 et ont été entièrement payées.

Le 19 mars 2012, la Société a octroyé des UAI selon le régime incitatif à long terme.

Au 31 décembre 2012 la provision relative aux UAI est évaluée à 441 \$ (1 170 \$ au 31 décembre 2011). Le nombre d'UAI supplémentaires émises sera calculé de la même façon que l'octroi initial. Aucune UAI n'a été octroyée en 2011.

Ententes de non-concurrence à payer

La Société a signé des ententes de non-concurrence à la suite de l'acquisition de PLS et d'acquisitions d'entreprise antérieures.

### 14 CAPITAL-ACTIONS

	Note	2012 \$	2011 \$
Nombre d'actions en circulation à l'ouverture de l'exercice*		15 955	15 923
Régime d'options d'achat d'actions*		29	22
Émission d'actions ordinaires*	4	1 176	—
Régimes d'achat d'actions des employés*		8	10
Nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice*		17 168	15 955

\* Le nombre d'actions est exprimé en milliers.

a) Le capital-actions comprend ce qui suit :

Autorisé

Actions privilégiées en nombre illimité pouvant être émises en série

Actions ordinaires en nombre illimité

b) Résultat par action

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat de base par action ordinaire et du résultat dilué par action ordinaire :

	2012	2011
<b>Résultat net se rapportant aux actions ordinaires</b>	<b>73 070 \$</b>	55 709 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation*	16 078	15 946
Effet dilutif des options d'achat d'actions*	67	61
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation*	16 145	16 007
<b>Résultat de base par action ordinaire**</b>	<b>4,54 \$</b>	3,49 \$
<b>Résultat dilué par action ordinaire**</b>	<b>4,53 \$</b>	3,48 \$

\* Le nombre d'actions est exprimé en milliers.

\*\* Le résultat de base et le résultat dilué par action ordinaire sont présentés en dollars par action.

## 14 CAPITAL-ACTIONS (suite)

## c) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») à l'intention des administrateurs, des membres de la direction et des employés, en vertu duquel le conseil d'administration ou un comité nommé à cette fin (le « comité ») pourra, de temps à autre, attribuer aux administrateurs, aux membres de la direction ou aux employés de la Société, des options d'achat d'actions ordinaires selon le nombre, les modalités et les prix d'exercice que le conseil ou ce comité pourra déterminer. Le but de ce régime est de garantir à la Société et à ses actionnaires les avantages incitatifs inhérents à la propriété d'actions par les administrateurs, les membres de la direction et les employés de la Société.

En vertu du régime instauré le 13 juin 1994 et modifié le 3 mai 1995, le 15 mars 2001, le 3 mai 2007 et le 10 décembre 2010, le nombre total d'actions ordinaires à l'égard desquelles des options pourront être attribuées est de 1 200 000, et aucun détenteur d'options ne pourra détenir des options d'achat d'actions ordinaires excédant 5 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. Le prix d'exercice d'une option ne sera pas inférieur au cours de clôture des actions ordinaires sur le TSX le dernier jour de Bourse précédant immédiatement la date à laquelle l'option est attribuée, et la durée de l'option sera fixée par le conseil d'administration ou le comité et ne pourra dépasser 10 ans. Dans le cas d'un employé, les options seront inaccessibles et caduques 30 jours ou 180 jours suivant la date de cessation de l'emploi auprès de la Société, selon les circonstances de la cessation d'emploi, et dans le cas d'un administrateur qui n'est pas un employé de la Société, elles le deviendront 30 jours ou 180 jours suivant la date à laquelle le détenteur d'options cesse d'être un administrateur de la Société, selon les circonstances.

Le tableau suivant présente la variation du nombre d'options en circulation en vertu du régime :

	2012		2011	
	Nombre d'options*	Prix moyen pondéré d'exercice** \$	Nombre d'options*	Prix moyen pondéré d'exercice** \$
<b>En circulation à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>159</b>	<b>23,36</b>	181	22,70
Exercées	(29)	17,00	(22)	18,02
Attribuées	—	—	—	—
<b>En circulation à la clôture de l'exercice</b>	<b>130</b>	<b>24,76</b>	159	23,36
<b>Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice</b>	<b>100</b>	<b>24,85</b>	120	22,97

Les options suivantes étaient en circulation en vertu du régime au 31 décembre 2012:

Date d'attribution	Options en circulation		Options pouvant être exercées		
	Nombre d'options*	Prix d'exercice** \$	Nombre d'options*	Prix d'exercice** \$	Échéance
Décembre 2005	11	13,00	11	13,00	Décembre 2015
Juillet 2006	34	19,50	34	19,50	Juillet 2016
Août 2006	3	20,55	3	20,55	Août 2016
Août 2007	23	39,58	23	39,58	Août 2017
Décembre 2009	52	24,05	24	24,05	Décembre 2016
Mai 2010	7	28,29	5	28,29	Mai 2020
	131		100		

\* Le nombre d'options est exprimé en milliers.

\*\* Le prix d'exercice est présenté en dollars par option.

## 14 CAPITAL-ACTIONS (suite)

### d) Rémunération fondée sur des actions

La Société inscrit une charge correspondant à la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées en vertu du régime en utilisant le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Ce modèle permet d'établir la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées et de l'amortir au résultat sur la période d'acquisition.

Aucune option n'a été octroyée en 2012 et 2011.

En 2012, la charge se rapportant à la rémunération fondée sur des actions amortie au résultat s'élevait à 118 \$ (221 \$ en 2011).

### e) Régimes d'achat d'actions des employés

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour les deux régimes d'achat d'actions des employés de la Société s'élève à 250 000.

En vertu du premier régime, les employés qui résident au Canada peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à 90 % de la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalente à 10 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2012, 4 811 actions ordinaires (6 849 en 2011) ont été émises aux employés résidant au Canada, à un prix moyen de 47,58 \$ par action (31,79 \$ en 2011).

En vertu du deuxième régime, les employés qui résident aux États-Unis peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalent à la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalente à 10 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2012, 3 111 actions ordinaires (3 586 en 2011) ont été émises aux employés résidant aux États-Unis, à un prix moyen de 52,76 \$ par action (35,25 \$ en 2011).

Au 31 décembre 2012, le nombre total d'actions ordinaires émises en vertu de ces régimes s'élevait à 188 245 (180 323 en 2011).

## 15 CLASSEMENT DES CHARGES PAR NATURE

	2012	2011
	\$	\$
Matières premières et consommables	461 925	427 396
Charges au titre des avantages du personnel	57 065	49 243
Dotations aux amortissements	10 705	8 715
Autres charges engagées lors du processus de fabrication	20 609	17 849
Frais de transport	36 669	29 491
Autres frais	20 925	19 486
	<b>607 898</b>	552 180
	<b>2012</b>	2011
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Charges au titre des avantages du personnel</b>		
Traitements, salaires et avantages	54 273	47 794
Options d'achat d'actions attribuées aux administrateurs et aux employés	118	221
Charges au titre des prestations de retraite	913	(345)
Régimes agréés de retraite collectifs	1 761	1 573
	<b>57 065</b>	49 243

## 15 CLASSEMENT DES CHARGES PAR NATURE (suite)

Les charges au titre des avantages du personnel sont prises en compte dans le coût des ventes et les frais de vente et d'administration.

	2012	2011
	\$	\$
<b>Autres pertes (gains), montant net</b>		
Réévaluation d'actifs suite à l'acquisition par étapes de Kanaka	(1 623)	—
Pertes à la cession d'immobilisations	2 201	505
Perte (gain) de change	(891)	554
	<b>(313)</b>	1 059

## 16 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	2012	2011
	\$	\$
<b>Impôts exigibles</b>		
Impôts exigibles sur le résultat de l'exercice	30 620	23 558
Ajustements au titre des exercices précédents	(134)	(411)
<b>Total de la charge d'impôts exigibles</b>	<b>30 486</b>	23 147
<b>Impôts différés</b>		
Naissance et renversement des écarts temporaires	(1 879)	(1 384)
Incidences de la différence des taux d'imposition	(285)	(44)
Ajustement au titre des exercices précédents	(115)	2 501
<b>Total des impôts différés</b>	<b>(2 279)</b>	1 073
<b>Charge d'impôts</b>	<b>28 207</b>	24 220

Le tableau qui suit présente un rapprochement du montant de l'impôt sur le résultat de la Société et du montant qui serait obtenu en multipliant le taux moyen pondéré d'impôt applicable par le résultat des entités consolidées:

	2012	2011
	\$	\$
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>101 278</b>	79 929
Impôt calculé avec un taux national de 26,59 % (28,21 % en 2011) et appliqué aux résultats des filiales dans leurs pays respectifs	26 930	22 458
Incidence fiscale des éléments suivants:		
Différence des taux applicables aux filiales étrangères	6 511	3 325
Éléments de résultat non imposables	(2 611)	(2 434)
Dépenses non déductibles	(10)	95
Réévaluation des impôts différés - changement de taux	(285)	(44)
Ajustement au titre des exercices précédents	(249)	2 065
Réévaluation des opérations de change au titre de l'impôt différé	(2)	45
Crédit de fabrication et de transformation	(2 077)	(1 290)
<b>Charge d'impôts</b>	<b>28 207</b>	24 220



## 16 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

Le tableau qui suit présente une analyse des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé:

	2012	2011
	\$	\$
<b>Actifs d'impôt différé</b>		
Devant être recouverts dans plus de 12 mois	13 088	1 749
Devant être recouverts dans les 12 mois	8 338	5 433
<b>Passifs d'impôt différé</b>		
Devant être réglés dans plus de 12 mois	(60 235)	(50 599)
Devant être réglés dans les 12 mois	—	—
<b>Passifs d'impôt différé, montant net</b>	<b>(38 809)</b>	<b>(43 417)</b>

Le tableau qui suit présente l'évolution du compte d'impôt différé:

	2012	2011
	\$	\$
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(43 417)</b>	<b>(34 685)</b>
Montant comptabilisé en charges dans le compte de résultat	2 279	(1 073)
Charge (produit) d'impôts lié(e) aux autres éléments du résultat global	199	642
Charge (produit) d'impôts comptabilisé(e) dans les capitaux propres	652	—
Charge (produit) d'impôts lié(e) à l'acquisition d'entreprise	695	(7 638)
Écarts de change	783	(663)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>(38 809)</b>	<b>(43 417)</b>

Le tableau qui suit présente l'évolution des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs à la même administration fiscale:

	Frais financiers	Réserves	Instruments financiers dérivés	Prestations de retraite différés	Perte en capital non réalisée sur conversion de dettes à long terme	Immobi- lisations incor- porelles	Perte nette d'opé- ration	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs d'impôt différé</b>								
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	689	3 204	466	418	—	—	—	4 777
Montant débité (crédité) dans le compte de résultat	36	2 092	—	122	282	—	—	2 532
Montant débité (crédité) aux autres éléments du résultat global	—	—	(51)	56	(282)	—	—	(277)
Montant débité (crédité) aux capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—	—
Montant débité (crédité) au goodwill	—	—	—	—	—	—	—	—
Écarts de change	6	137	7	—	—	—	—	150
<b>Au 31 décembre 2011</b>	731	5 433	422	596	—	—	—	7 182
Montant débité (crédité) dans le compte de résultat	(431)	(693)	—	(117)	(23)	(1 022)	62	(2 224)
Montant débité (crédité) aux autres éléments du résultat global	652	—	153	23	23	—	—	199
Montant débité (crédité) aux capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—	652
Montant débité (crédité) au goodwill	—	3 700	—	1 060	—	10 869	60	15 689
Écarts de change	(3)	(102)	2	8	—	23	—	(72)
<b>Au 31 décembre 2012</b>	949	8 338	577	1 570	—	9 870	122	21 426

## 16 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

	Immobi- lisations corporelles \$	Prestations de retraite différées \$	Immobi- lisations incor- porelles \$	Crédit de taxe à l'investis- sement \$	Gain en capital non réalisé sur conversion de dettes à long terme \$	Total \$
<b>Passifs d'impôt différé</b>						
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	(20 110)	(291)	(18 717)	(87)	(257)	(39 462)
Montant débité (crédité) dans le compte de résultat	(4 399)	(333)	1 185	(20)	(38)	(3 605)
Montant débité (crédité) aux autres éléments du résultat global	—	624	—	—	295	919
Montant débité (crédité) aux capitaux propres	—	—	—	—	—	—
Montant débité (crédité) au goodwill	(2 633)	—	(5 005)	—	—	(7 638)
Écarts de change	(442)	—	(371)	—	—	(813)
<b>Au 31 décembre 2011</b>	(27 584)	—	(22 908)	(107)	—	(50 599)
Montant débité (crédité) dans le compte de résultat	726	—	3 776	1	—	4 503
Montant débité (crédité) aux autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	—
Montant débité (crédité) aux capitaux propres	—	—	—	—	—	—
Montant débité (crédité) au goodwill	(15 016)	—	22	—	—	(14 994)
Écarts de change	393	—	462	—	—	855
<b>Au 31 décembre 2012</b>	(41 481)	—	(18 648)	(106)	—	(60 235)

## 16 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

La Société n'a pas comptabilisé certains actifs d'impôt différé pour un montant de 378 \$ (198 \$ en 2011) relativement à des pertes en capital s'élevant à 2 848 \$ (1 483 \$ en 2011) qui peuvent être reportées indéfiniment contre de futurs gains en capital.

Des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés au titre des retenues d'impôt et autres impôts qui seraient exigibles relativement aux résultats non distribués de certaines filiales. Il n'est pas attendu que ces montants s'inversent dans un avenir prévisible. Les résultats non distribués totalisaient 86 133 \$ au 31 décembre 2012 (51 713 \$ en 2011).

## 17 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société constate des dépenses pour plusieurs types d'avantages sociaux futurs. Certains employés à la retraite participent à des régimes collectifs d'assurance-vie, d'assurance de soins médicaux et dentaires et d'avantages complémentaires de retraite. Stella-Jones Canada Inc. contribue à des régimes interentreprises pour certains employés à salaire horaire et à quatre régimes de retraite à prestations définies pour des salariés et certains employés non syndiqués à salaire horaire

Suite à l'acquisition de MCHI, la Société contribue maintenant à deux régimes de retraite à prestations définies aux États-Unis.

Tous les autres employés actifs ont droit à un régime de retraite collectif auquel la Société cotise pour une valeur équivalente à une fois et demie la cotisation des employés, jusqu'à un maximum de 4 % du salaire. La dépense pour les avantages sociaux futurs a été comptabilisée comme suit :

	<b>2012</b>	2011
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Régime d'avantages sociaux aux retraités	<b>154</b>	(1 109)
Régimes de retraite à prestations définies	<b>430</b>	449
Cotisations aux régimes interentreprises	<b>329</b>	320
Cotisations aux régimes enregistrés de retraite collectifs	<b>1 761</b>	1 573

- a) Le régime d'avantages sociaux aux retraités est sans capitalisation. Pour ce régime, la Société constate son obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle de ce régime a été faite au 1<sup>er</sup> juillet 2012 et la prochaine évaluation sera faite au 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Le 1<sup>er</sup> juin 2011, les modifications suivantes ont été faites au régime d'avantages sociaux aux retraités :

- Tous les employés prenant leur retraite le 1<sup>er</sup> juin 2011 ou après sont admissibles à une allocation annuelle dans un compte de dépenses de frais de santé au moment de leur retraite. Cette couverture remplace la couverture de soins de santé actuelle.
- Les employés déjà à la retraite conservent la couverture du régime avant modification.

La modification du régime a été comptabilisée comme coût de services passés. Ce coût de services passés est amorti sur le reste des années de service jusqu'à la pleine admissibilité des membres actifs qui n'ont pas acquis les droits et comptabilisé immédiatement pour les membres qui ont acquis les droits. Au 1<sup>er</sup> juin 2011, le coût de services passés relatif à la modification du régime est de (1 336) \$.

## 17 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (suite)

Les tableaux qui suivent présentent les informations relatives au régime d'avantages sociaux aux retraités de la Société, établies par des actuaires indépendants :

	2012	2011
	\$	\$
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>		
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 630	2 572
Coût des services rendus	81	124
Coût des services passés	—	(1 336)
Intérêts débiteurs	73	103
Prestations versées	(50)	(42)
Écarts actuariels	(12)	209
Solde à la clôture de l'exercice	1 722	1 630
<b>Actif des régimes</b>		
Cotisations de l'employeur	50	42
Prestations versées	(50)	(42)
Juste valeur à la clôture de l'exercice	—	—
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>	<b>1 722</b>	<b>1 630</b>

Les hypothèses importantes sont les suivantes :

	2012	2011
	%	%
<b>Obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre</b>		
Taux d'actualisation	4,00	4,30
Taux d'augmentation de la rémunération	2,00	2,00
<b>Coût des prestations au 31 décembre</b>		
Taux d'actualisation	4,30	5,40
Taux d'augmentation de la rémunération	2,00	2,00

Aux fins de l'évaluation, un taux de croissance annuelle du coût par employé des soins de santé couverts par les régimes de 9,5 % a été présumé pour 2009. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement de 0,5 % par année pour atteindre 5 %. Le taux utilisé en 2012 pour calculer le coût par employé des soins de santé a donc été de 8,0 %. Une augmentation ou une diminution de 1 % de ce taux aurait l'incidence suivante :

	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
	\$	\$
Incidence sur l'obligation au titre des prestations constituées	63	(54)
Incidence sur le coût des prestations	3	(3)

## 17 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (suite)

Les éléments des coûts du régime d'avantages sociaux aux retraités comptabilisés au cours de l'exercice sont les suivants :

	2012	2011
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	81	124
Intérêts débiteurs	73	103
Coût des services passés	—	(1 336)
<b>Coût comptabilisé au titre du régime d'avantages sociaux aux retraités</b>	<b>154</b>	<b>(1 109)</b>

<b>État consolidé du résultat global</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
	\$	\$
<b>Exercice clos le 31 décembre</b>		
Écarts actuariels	12	(209)
<b>Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avant impôts</b>	<b>12</b>	<b>(209)</b>

<b>Cumul des écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
	\$	\$
Solde des écarts actuariels au 1 <sup>er</sup> janvier	(178)	(25)
Écarts actuariels nets comptabilisés durant l'exercice	12	(153)
<b>Solde des écarts actuariels au 31 décembre</b>	<b>(166)</b>	<b>(178)</b>

- b) Les régimes de retraite à prestations définies de Stella-Jones Canada Inc. établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les régimes de retraite à prestations définies de MCHI établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et d'un montant fixe payable mensuellement. La Société constate son obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes aux fins de comptabilité au 31 décembre de chaque année.

Les évaluations actuarielles sont mises à jour tous les trois ans et les plus récentes évaluations effectuées pour les six régimes de retraite sont les suivantes :

	<b>Date des dernières évaluations actuarielles</b>
Régime 1	31 décembre 2010
Régime 2	31 décembre 2010
Régime 3	31 décembre 2010
Régime 4	31 décembre 2011
Régime 5	31 décembre 2012
Régime 6	31 décembre 2012

## 17 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (suite)

L'information concernant les régimes de retraite à prestations définies de la Société, autre que celle concernant le régime de retraite à prestations définies interentreprises, est la suivante dans sa totalité :

	2012	2011
	\$	\$
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>		
Solde à l'ouverture de l'exercice	12 755	10 272
Addition liée aux acquisitions d'entreprises	6 001	—
Coût des services rendus	560	388
Coût des services passés	—	186
Intérêts débiteurs	605	568
Prestations versées	(611)	(413)
Écarts actuariels	363	1 754
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>19 673</b>	<b>12 755</b>
<b>Actif des régimes</b>		
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	12 114	11 391
Addition liée aux acquisitions d'entreprises	3 266	—
Rendement attendu des actifs	720	681
Écarts actuariels	241	(824)
Cotisations de l'employeur	876	1 267
Cotisations de l'employé	15	12
Prestations versées	(611)	(413)
<b>Juste valeur à la clôture de l'exercice</b>	<b>16 621</b>	<b>12 114</b>
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>	<b>(3 052)</b>	<b>(641)</b>

Les montants de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice relativement aux régimes d'avantages sociaux comprennent les montants suivants qui ne sont pas entièrement capitalisés:

	2012	2011
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées	17 308	5 010
Juste valeur de l'actif des régimes	13 963	4 357
<b>Situation de capitalisation des régimes - Déficit</b>	<b>(3 345)</b>	<b>(653)</b>

Le pourcentage de l'actif des régimes est composé comme suit pour l'exercice clos le 31 décembre:

	2012	2011
	%	%
Titres de participation	46	57
Titres de créance	52	41
Titres à court terme et trésorerie	2	2
	<b>100</b>	<b>100</b>

## 17 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (suite)

Les hypothèses moyennes pondérées importantes sont les suivantes:

	2012	2011
	%	%
<b>Obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre</b>		
Taux d'actualisation	3,90	4,50
Taux d'inflation	2,00	2,30
Taux d'augmentation de la rémunération	3,00	4,00
<b>Coût des prestations au 31 décembre</b>		
Taux d'actualisation	4,50	5,50
Taux d'inflation	2,30	2,50
Taux d'augmentation de la rémunération	4,00	3,50

Les composantes des coûts du régime de retraite à prestations définies de la Société constatés au cours de l'exercice sont les suivantes:

	2012	2011
	\$	\$
Coûts des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations de l'employé	545	376
Intérêts débiteurs	605	568
Rendement attendu des actifs des régimes	(720)	(681)
Coût des services passés	—	186
<b>Coûts comptabilisés au titre des prestations définies</b>	<b>430</b>	<b>449</b>

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les cotisations prévues au régime de retraite à prestations définies sont de 811 \$.

Le rendement effectif des actifs des régimes a été établi à 961 \$ ((145) \$ en 2011), alors que le rendement attendu des actifs avait été établi à 720 \$ \$ (681 \$ en 2011); ce qui a donné lieu à un écart actuariel de 241 \$ ((825) \$ en 2011).

<b>État consolidé du résultat global</b>	2012	2011
	\$	\$
<b>Exercice clos le 31 décembre</b>		
Écarts actuariels	(65)	(2 575)
<b>Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avant impôts</b>	<b>(65)</b>	<b>(2 575)</b>
<b>Cumul des écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global</b>		
	2012	2011
	\$	\$
Solde des écarts actuariels au 1 <sup>er</sup> janvier	(2 706)	(754)
Écarts actuariels nets comptabilisés durant l'exercice	(42)	(1 952)
<b>Solde des écarts actuariels au 31 décembre</b>	<b>(2 748)</b>	<b>(2 706)</b>

## 18 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) La Société fait face, le cas échéant, à des réclamations et à des poursuites dans le cours normal de ses activités. Aucune provision relative à ses réclamations n'a été enregistrée dans les états financiers consolidés, étant donné que les opinions légales indiquent qu'il est improbable qu'un passif significatif ne survienne.
- b) La Société a émis des garanties de 44 061 \$ (27 924 \$ en 2011) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas probable que ces garanties seront demandées et n'a donc enregistré aucune provision relative à celles-ci dans les états financiers consolidés.
- c) Les paiements minimaux exigibles dans l'avenir aux termes de contrats de location-simple relatifs à des terrains, à de l'équipement et à du matériel roulant sont les suivants :

	\$
2013	10 789
2014	8 032
2015	5 988
2016	4 605
2017	3 229
Par la suite	17 490
	<u>50 133</u>

- d) Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des États américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et le rejet d'effluents. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.
- e) La Société détient des contrats en vertu desquels des tiers concessionnaires qui exploitent certaines zones doivent assumer la responsabilité du reboisement. Si des tiers concessionnaires devaient faillir à leurs obligations, la Société devrait assumer la responsabilité des coûts futurs supplémentaires de reboisement, dont la valeur estimative est actuellement de 730 \$ (738 \$ en 2011). S'il en est, les paiements nécessaires dans le cadre d'une telle éventualité seraient passés en charge dans la période au cours de laquelle ils ont été connus et ils ne sont pas inclus dans la provision pour reboisement.

## 19 INSTRUMENTS FINANCIERS

### Valeur comptable et juste valeur

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et de ses passifs financiers à court terme se rapprochait de leur valeur comptable à la date de l'état consolidé de la situation financière étant donné que ces instruments échoient à court terme. La juste valeur des créances à long terme et des passifs financiers de la Société portant intérêt se rapproche également de leur valeur comptable à moins d'indication contraire, divulguée ailleurs dans les états financiers consolidés. La juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt a été ajustée en fonction d'informations obtenues sur le marché.

### Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société enregistre une perte financière advenant le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations contractuelles. Pour la Société, le risque de crédit provient principalement des débiteurs.



## 19 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### Risque de crédit (suite)

L'importance de ce risque pour la Société dépend essentiellement des caractéristiques de chaque client. La direction de la Société est d'avis que ce risque est limité, car elle traite majoritairement avec des sociétés ferroviaires, de services publics et de télécommunications, ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

La direction de la Société a établi une politique de crédit selon laquelle le profil de chaque nouveau client est étudié avant que les modalités habituelles de paiement et de livraison ne soient offertes. L'étude de crédit comprend l'examen des notations externes, lorsque disponibles, ainsi que des références prises auprès d'autres fournisseurs. Chaque client a une limite d'achat, qui représente un crédit maximal préautorisé par la direction. Une revue mensuelle de l'âge des débiteurs est faite par la direction pour chaque point de vente. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences de crédit à la suite de l'évaluation peuvent uniquement traiter avec la Société sur une base de prépaiement.

La Note 5 fournit des détails sur l'âge des débiteurs et la provision pour créances douteuses aux 31 décembre 2012 et 2011. En 2012, la Société avait un client qui représentait 14 % des ventes (14 % en 2011). Au 31 décembre 2012, le solde des débiteurs pour ce client était de 1 278 \$ (3 936 \$ en 2011).

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci seront exigibles. L'approche de la Société en matière de gestion des liquidités est de s'assurer qu'elle aura suffisamment de liquidités pour régler ses passifs lorsqu'ils deviendront exigibles, dans des conditions normales aussi bien qu'inhabituelles, sans subir de pertes ou porter atteinte à sa réputation.

La Société s'assure d'avoir en place les facilités de crédit nécessaires pour financer les besoins de fonds de roulement, régler les charges opérationnelles et s'acquitter de ses obligations financières. Les stocks constituent un élément important du fonds de roulement, en raison des longues périodes nécessaires pour sécher le bois à l'air, ce qui peut parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente ne soit conclue.

La Société fait un suivi de tous ses passifs financiers et s'assure d'avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses paiements futurs. Les activités opérationnelles de la Société sont la première source de ses flux de trésorerie. La Société détient également une facilité de crédit renouvelable engagée (Note 12(a)) rendue disponible par un syndicat bancaire, laquelle peut être utilisée pour répondre aux besoins du fonds de roulement ainsi qu'aux besoins généraux de la Société. Au 31 décembre 2012, un montant de 298 056 \$ avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable engagée de la Société. Le tableau suivant détaille les échéances liées aux passifs financiers au 31 décembre:

	<b>2012</b>					
	<b>Valeurs comptables</b>	<b>Remboursement contractuel</b>	<b>Moins de 1 an</b>	<b>Entre 1 et 3 ans</b>	<b>Entre 3 et 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dette bancaire	14 000	14 000	14 000	—	—	—
Comptes créditeurs et charges à payer	65 836	65 836	65 836	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme	349 608	388 324	15 188	18 457	346 440	8 239
Règlement net des swaps de taux d'intérêt	—	5 010	1 355	2 427	1 228	—
Ententes de non-concurrence	2 704	2 953	1 740	915	298	—
	<b>432 148</b>	<b>476 123</b>	<b>98 119</b>	<b>21 799</b>	<b>347 966</b>	<b>8 239</b>

## 19 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

## Risque de liquidité (suite)

2011

	Valeurs comptables \$	Remboursement contractuel \$	Moins de 1 an \$	Entre 1 et 3 ans \$	Entre 3 et 5 ans \$	Plus de 5 ans \$
Dette bancaire	2 585	2 657	2 657	—	—	—
Comptes créditeurs et charges à payer	43 693	43 693	43 693	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme	180 094	207 154	7 715	21 288	170 325	7 826
Règlement net des swaps de taux d'intérêt	—	3 996	1 134	1 815	1 047	—
Ententes de non-concurrence	2 582	2 848	1 265	1 583	—	—
	228 954	260 348	56 464	24 686	171 372	7 826

## Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque lié à la variation des prix du marché, tels les taux de change et les taux d'intérêt, et à son incidence sur les bénéfices de la Société et la valeur de ses instruments financiers. L'objectif de la gestion des risques de marché est de gérer et de contrôler ces risques selon des paramètres acceptables tout en optimisant le rendement.

## Risque de change

Le risque de la Société lié aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations du taux de change découle des opérations de vente et d'achat en dollars américains effectuées par ses installations canadiennes ainsi qu'aux dettes à long terme libellées en dollars américains détenues par les compagnies canadiennes. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées par ses établissements canadiens et conclut des ententes de couvertures afin de limiter son risque de change. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de devises américaines et en l'achat de biens et services en dollars américains. La Société a également recours à des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des achats importants de biens et de services qui ne sont pas protégés par des instruments de couverture normaux.

La Société n'avait aucun contrat de change à terme en vigueur au 31 décembre 2012. Le tableau ci-dessous présente un sommaire des instruments financiers dérivés liés aux engagements pris par la Société relativement à la vente de devises en vertu de contrats de change à terme au 31 décembre 2011:

	Contrats de change à terme	Montant nominal \$ US	Taux de change moyen	Équivalent nominal \$ CA	Juste valeur \$ CA
Actif courant	Vente \$ US/Achat \$ CA	1 500	1,0387	1 558	32
Actif courant	Vente \$ US/Achat \$ CA	1 500	1,0392	1 559	31
Actif courant	Vente \$ US/Achat \$ CA	1 500	1,0397	1 559	31
Actif courant	Vente \$ US/Achat \$ CA	1 500	1,0400	1 560	31
Actif courant	Vente \$ US/Achat \$ CA	1 500	1,0402	1 560	30
Actif courant	Vente \$ US/Achat \$ CA	1 500	1,0404	1 561	29
Actif courant	Vente \$ US/Achat \$ CA	1 500	1,0406	1 561	29
Actif courant	Vente \$ US/Achat \$ CA	1 500	1,0407	1 561	28
Actif courant	Vente \$ US/Achat \$ CA	1 500	1,0408	1 561	28
Actif courant	Vente \$ US/Achat \$ CA	1 500	1,0409	1 561	27
Actif courant	Vente \$ US/Achat \$ CA	1 500	1,0410	1 562	27
Actif courant	Vente \$ US/Achat \$ CA	1 500	1,0411	1 562	26
		18 000	1,0403	18 725	349

## 19 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### Risque de change (suite)

Les contrats avaient diverses dates d'échéance jusqu'au 31 décembre 2012 et la juste valeur a été établie en obtenant les valeurs au marché au 31 décembre 2011. Ce type d'évaluation est de niveau 2 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur, conformément à la norme IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*. La description de chaque niveau de cette hiérarchie est définie comme suit :

- Niveau 1 : Les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2 : Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : Les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Une appréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait résulté en une perte sur contrat de change à terme reconnue aux autres éléments du résultat global de néant \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 (1 181 \$ en 2011). Pour une dépréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse.

Le tableau qui suit présente de l'information sur l'incidence d'une appréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien sur le résultat net pour les exercices clos les 31 décembre 2012 and 2011. Pour une dépréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le résultat net et le résultat global.

	2012	2011
	\$	\$
Perte sur le résultat net	<b>(1 631)</b>	(298)

Cette analyse considère l'incidence d'une variation du taux de change sur les actifs et les passifs financiers libellés en devises américaines se trouvant à l'état consolidé de la situation financière des entités canadiennes :

	2012	2011
	\$	\$
<b>Actifs</b>		
Débiteurs	<b>168</b>	1 721
<b>Passif</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer	<b>2 148</b>	1 825
Dettes à long terme	<b>14 373</b>	2 875
	<b>16 521</b>	4 700

L'incidence d'une variation du taux de change sur les dettes à long terme des entités canadiennes libellées en dollars américains a été exclue en grande partie de l'analyse de sensibilité des autres éléments du résultat global, car elles ont été désignées comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger (voir Note 12(a)).

### Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2012, la Société a atténué son exposition au risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme, car en considérant l'effet des swaps de taux d'intérêt, 67 % (85 % en 2011) de la dette à long terme de la Société est à taux fixe.

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de réduire les incidences des fluctuations de taux sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant du capital nominal sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures des flux de trésorerie de la dette sous-jacente. La charge d'intérêts sur la dette est ajustée de manière à y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt.

## 19 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

**Risque de taux d'intérêt (suite)**

La facilité de crédit renouvelable engagée définie à la Note 12(a) est rendue disponible par un syndicat bancaire. Le financement de cette facilité est lié au taux préférentiel des banques canadiennes, au taux des acceptations bancaires, au taux de base américain ou au taux LIBOR. La Société réduit les incidences des fluctuations des taux d'intérêt en concluant des swaps de taux d'intérêt comme il est indiqué ci-dessous. L'incidence d'une hausse de 10 % de ces taux sur le solde annuel moyen de ces facilités de crédit opérationnel, pour les emprunts n'ayant pas fait l'objet de swaps, aurait augmenté la charge d'intérêts de 85 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 (105 \$ en 2011).

Le tableau suivant présente un sommaire des swaps de taux d'intérêt de la Société au 31 décembre:

				2012
Montant nominal	Instrument d'emprunt connexe	Taux fixe payé %	Échéance	Équivalent nominal \$ CA
10 000 \$ CA	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,09*	Août 2014	10 000
10 000 \$ CA	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,57*	Août 2016	10 000
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,71*	Décembre 2017	24 873
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,69*	Décembre 2017	24 873
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,71*	Décembre 2017	24 873
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,70*	Décembre 2017	24 873
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,16*	Décembre 2016	24 873
15 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,45*	Août 2016	14 294
15 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,75*	Août 2014	14 294
5 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	5,80	Juillet 2015	4 975
5 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	5,54	Juillet 2015	4 975
1 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	4,69	Décembre 2015	995
5 600 \$ US	Obligation – Comté de Fulton, Kentucky	2,99	Décembre 2015	5 571

				2011
Montant nominal	Instrument d'emprunt connexe	Taux fixe payé %	Échéance	Équivalent nominal \$ CA
10 000 \$ CA	Facilité de crédit renouvelable engagé	1,09*	Août 2014	10 000
10 000 \$ CA	Facilité de crédit renouvelable engagé	1,57*	Août 2016	10 000
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagé	1,16*	Décembre 2016	25 425
15 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagé	1,45*	Août 2016	15 255
15 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagé	0,75*	Août 2014	15 255
15 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagé	2,57*	Juin 2012	15 255
5 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagé	5,80	Juillet 2015	5 085
5 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagé	5,54	Juillet 2015	5 085
1 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagé	4,69	Décembre 2015	1 017
5 600 \$ US	Obligation – Comté de Fulton, Kentucky	2,99	Décembre 2015	5 695

\* Plus marge applicable.

Les swaps de taux d'intérêt détenus par la Société sont désignés comme étant des couvertures de flux de trésorerie. La documentation des couvertures de flux de trésorerie permet la substitution de la dette sous-jacente pour autant que l'efficacité de la couverture soit démontrée. Au 31 décembre, 2012, toutes les couvertures de flux de trésorerie étaient efficaces.

## 19 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### Risque de taux d'intérêt (suite)

La juste valeur de ces instruments financiers a été établie en confirmant les valeurs au marché auprès de tierces parties au 31 décembre 2012. Ce type d'évaluation est de niveau 2 selon la hiérarchie des évaluations, conformément à la norme IFRS 7 définie dans la section sur le risque de change.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt basée sur les exigences en matière de règlement en trésorerie au 31 décembre 2012 représente une perte de 1 728 \$ (perte de 1 549 \$ en 2011), montant duquel 198 \$ et 1 926 \$ sont respectivement présentés à l'actif non courant et au passif non courant à titre d'instruments financiers dérivés. Une diminution de 10 % des taux d'intérêt au 31 décembre 2012 aurait augmenté la perte présentée aux autres éléments du résultat global de 173 \$ (155 \$ en 2011) approximativement. Pour une augmentation de 10 % des taux d'intérêt, il y aurait une incidence égale en sens inverse.

## 20 INFORMATIONS À FOURNIR SUR LE CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance interne et entreprendre des acquisitions ciblées, tout en maintenant une approche prudente à l'égard du levier financier et de la gestion du risque financier. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, ou bien acquérir ou vendre des actifs pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

Le capital de la Société se compose de la dette totale, qui comprend la dette bancaire et des capitaux propres, lesquels comprennent le capital-actions.

	2012	2011
	\$	\$
Dette totale	<b>363 608</b>	182 679
Capitaux propres	<b>468 751</b>	331 912
Total du capital	<b>832 359</b>	514 591
Ratio de la dette totale sur la capitalisation totale	<b>0,44:1</b>	0,35:1

Le capital de la Société est principalement affecté au financement du fonds de roulement hors trésorerie, des dépenses d'investissement liées à l'expansion de la capacité ainsi qu'aux acquisitions. La Société finance actuellement ces besoins à même ses flux de trésorerie internes et sa facilité de crédit renouvelable engagée. Toutefois, l'acquisition future d'entreprises pourrait nécessiter de nouvelles sources de financement.

Comme principale mesure de suivi de son levier financier, la Société se sert du ratio de la dette totale sur la capitalisation totale qu'elle vise à maintenir dans une fourchette de 0,20:1 à 0,75:1. Le ratio de la dette totale sur la capitalisation totale se définit comme étant la dette totale divisée par le total du capital.

## 21 TRANSACTIONS ENTRE DES PARTIES LIÉES

### a) Transactions

La Société a conclu les transactions suivantes avec des parties liées:

	<b>2012</b>	2011
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Stella Jones International S.A.*		
Honoraires payés pour des services de marketing et des services techniques	<b>200</b>	200
Intérêts sur le billet à payer	—	26
Stella International S.A. et James Jones & Sons Limited**		
Honoraires payés pour des services de marketing et des services techniques	<b>100</b>	100
Autre		
Frais juridiques d'un cabinet dans lequel un administrateur de la Société est un associé	<b>458</b>	359

\* Stella Jones International S.A. détient, directement ou indirectement, approximativement 38,7 % des actions ordinaires en circulation de la Société.

\*\* Stella International S.A. et James Jones & Sons Limited détiennent respectivement 51,0 % et 49,0 % de la totalité des actions à droit de vote de Stella Jones International S.A.

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Le 30 novembre 2012, en relation avec l'acquisition de MCHI, la Société a conclu un placement privé de reçus de souscription avec Stella Jones International S.A. Ce placement privé a généré un produit brut de 30 960 \$.

Aux 31 décembre, les états consolidés de la situation financière incluent les montants suivants conclus avec des parties liées:

	<b>2012</b>	2011
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Montants à payer à Stella International S.A. et James Jones & Sons Limited	<b>25</b>	25
Montants à payer à Stella Jones International S.A.	<b>50</b>	50
Montants à payer à un cabinet dans lequel un administrateur de la Société est un associé	<b>219</b>	10
	<b>294</b>	85

### b) Rémunération des membres clés de la direction

Les membres clés de la direction comprennent certains administrateurs (internes et externes) et certains membres de la haute direction. Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée ou à verser aux membres clés de la direction.

	<b>2012</b>	2011
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Salaires, rémunération et autres avantages	<b>4 417</b>	2 041
Paiements fondés sur des actions	<b>81</b>	124
	<b>4 498</b>	2 165

## 22 INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans un secteur d'activité, soit la production et la vente de bois traité sous pression et les services connexes. Ses usines sont situées dans les provinces canadiennes de la Nouvelle-Écosse, du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie Britannique, de même que dans les États américains de la Pennsylvanie, de la Virginie, de la Virginie-Occidentale, du Kentucky, du Wisconsin, de l'Alabama, de l'Indiana, de la Louisiane, du Tennessee, de l'Arkansas, de l'Oregon, du Mississippi, de Washington et de la Géorgie (installation en construction). Également, la Société exploite un large réseau de distribution à l'échelle de l'Amérique du Nord.

Les ventes sont attribuées aux différents pays selon l'emplacement du client, comme suit :

	<b>2012</b>	2011
	<b>\$</b>	\$
Canada	<b>228 356</b>	227 952
États-Unis	<b>489 138</b>	412 196
	<b>717 494</b>	640 148

Les ventes par produit se détaillent comme suit au 31 décembre :

	<b>2012</b>	2011
	<b>\$</b>	\$
Traverses de chemin de fer	<b>404 461</b>	338 790
Poteaux destinés aux sociétés de services publics	<b>218 491</b>	194 807
Produits industriels	<b>59 035</b>	78 890
Bois à usage résidentiel	<b>35 507</b>	27 661
	<b>717 494</b>	640 148

Les immobilisations corporelles sont attribuées aux différents pays selon leur emplacement, comme suit :

	<b>2012</b>	2011
	<b>\$</b>	\$
Canada	<b>59 380</b>	47 992
États-Unis	<b>128 193</b>	71 449
	<b>187 573</b>	119 441

Les immobilisations incorporelles, d'une valeur comptable nette de 83 109 \$ (61 998 \$ en 2011) sont attribuées aux activités américaines de la Société.

Le goodwill d'une valeur de 135 834 \$ (91 720 \$ en 2011) est attribué aux États-Unis, l'emplacement dans lequel les UGT font la majorité de leurs affaires.

## 23 ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 21 mars 2013, le conseil d'administration a approuvé un dividende trimestriel de 0,20 \$ par action ordinaire payable le 30 avril 2013 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 2 avril 2013.